



PROGRAMME DE PARTENARIAT MONDIAL



**Une contribution tangible du Canada
pour réduire la menace des armes de
destruction massive**

www.partenariatmondial.gc.ca

ISBN : FR2-3/2007

NUMÉRO DE CATALOGUE : 978-0-662-05334-7

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	1
RÉSUMÉ	2
INTRODUCTION	7
LE PARTENARIAT MONDIAL CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DES MATIÈRES CONNEXES	8
Principes et lignes directrices	8
Priorités d'action	9
Financement du Partenariat mondial	9
RÉALISATIONS DU CANADA DANS LE CADRE DU PARTENARIAT MONDIAL	10
Destruction des armes chimiques	11
Démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés	14
Sécurité nucléaire et radiologique	17
Réorientation des anciens scientifiques de l'armement	20
Non-prolifération biologique	25
Regard vers l'avenir : les priorités du Canada pour 2007-2008	28
GOVERNANCE ET SUIVI DES PROGRÈS	28
Cadre juridique	31
Gouvernance et probité	31
Gestion des projets et des risques	32
Responsabilité financière	32
Vérifications et évaluations	32
Partenariats	32
RÉSUMÉ DES DÉPENSES	34
<i>RAPPORT SUR LE PARTENARIAT MONDIAL DU G8, SAINT-PÉTERSBOURG, JUILLET 2006</i>	<i>35</i>
SIGLES ET ACRONYMES	40

MESSAGE DU MINISTRE



Je suis heureux de présenter au Parlement le rapport annuel 2006-2007 sur la participation du Canada au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.

Le Partenariat mondial a été lancé en 2002, au Sommet du G8 tenu à Kananaskis, en Alberta. Il s'attaque à l'une des menaces les plus sérieuses auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, à savoir celle de la prolifération des armes de destruction massive et de leur acquisition par des groupes ou des États terroristes.

Nous savons tous trop bien que ces menaces posent de constants défis à notre sécurité. Un des éléments qui inquiètent tout particulièrement est la menace posée par des acteurs non étatiques tels que des groupes terroristes, qui ne cachent pas leur intention d'attaquer de nouveau et, si possible, avec des armes de destruction massive. Aussi est-il de notre devoir de les en empêcher afin de protéger non seulement nos propres populations, mais également la communauté internationale dans son ensemble. En faisant cela, nous apportons une contribution tangible au désarmement et à la non-prolifération.

Il s'est fait beaucoup de choses jusqu'à ce jour dans le cadre de cette initiative collective unique. Des résultats concrets sont visibles. Le Canada collabore étroitement avec ses partenaires, y compris les États-Unis, pour atteindre les objectifs de cette entreprise cruciale. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi le Canada poursuivra ses efforts et encouragera les pays du Partenariat mondial à en faire davantage.

Dans le présent rapport, vous trouverez le compte rendu des réalisations du Canada en matière de destruction des armes chimiques, de démantèlement des sous-marins nucléaires, de sécurité nucléaire et radiologique, de réorientation des anciens scientifiques de l'armement ainsi que de non-prolifération biologique.

Je suis persuadé que, comme moi, vous serez très fier de ce qu'accomplit le Canada. Il s'agit là d'un excellent exemple d'une politique étrangère qui donne des résultats concrets pour les Canadiens, c'est-à-dire un monde meilleur et plus sécuritaire.

Maxime Bernier
Ministre des Affaires étrangères

RÉSUMÉ



« Nous sommes déterminés à approfondir notre coopération dans le cadre du Partenariat mondial contre les armes de destruction massive et les matières connexes. Ce partenariat constitue désormais une initiative internationale de grande envergure qui a contribué à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté à l'échelle internationale. Le Partenariat donne déjà des résultats concrets, et la coopération entre nos deux pays se traduit par des avancées importantes dans tous les domaines prioritaires. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'excellente collaboration bilatérale et de l'esprit de partenariat qui se sont instaurés au cours de la mise en œuvre commune de ce programme. »

– *Déclaration stratégique commune du premier ministre Stephen Harper et du président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, sur les relations Canada-Russie, le 15 juillet 2006.*

La dissolution de l'Union soviétique, survenue en 1991, représente un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité. La fin de la guerre froide a mis un terme à des décennies de tension entre l'Est et l'Ouest et à la menace toujours présente d'un conflit militaire mondial marqué par le recours possible à des armes de destruction massive (ADM), c'est-à-dire des armes nucléaires, biologiques et chimiques. L'effondrement de l'Union soviétique a toutefois entraîné de nouveaux problèmes, en particulier celui de l'héritage redoutable des programmes d'ADM soviétiques – les armes proprement dites, leurs installations de fabrication et les travailleurs hautement spécialisés qui les mettaient au point et les produisaient. Des installations réparées dans toute l'ex-Union soviétique abritaient environ 600 tonnes

d'uranium hautement enrichi (UHE) et de plutonium de qualité militaire, sans compter les quantités considérables contenues dans les armes nucléaires. De plus, d'autres installations contenaient les plus vastes stocks déclarés d'armes chimiques au monde, soit quelque 40 000 tonnes.

Outre ces matières, près de 200 sous-marins nucléaires des flottes russes du Nord et du Pacifique, déclassés et vulnérables, attendaient leur démantèlement. Ces sous-marins, dont beaucoup contenaient des combustibles nucléaires irradiés (CNI), faisaient peser non seulement des menaces nucléaires et radiologiques, mais aussi des risques pour l'environnement. L'existence de nombreux instituts qui participaient autrefois aux divers programmes d'armes de l'Union soviétique ainsi



que des scientifiques qui y travaillaient n'était pas moins préoccupante. La dissolution de l'Union soviétique a eu des incidences notables sur le plan humain sur ces dizaines de milliers de scientifiques autrefois employés dans les armements, qui se sont soudain retrouvés au chômage ou sous-employés. Cette situation rend certains d'entre eux vulnérables aux offres de groupes ou de pays désireux d'acquérir des connaissances et de l'expertise relatives aux ADM.

La gestion de cet héritage de la guerre froide était une tâche gigantesque, qui dépassait largement les capacités de la Russie et d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Dans les années 1990, quelques pays ont réagi en proposant des projets bilatéraux et multilatéraux pour tenter de réduire les risques que posaient ces armes et les infrastructures qui soutenaient leur production. Certains progrès ont été accomplis, notamment dans le cadre du programme américain « Cooperative Threat Reduction Program » lancé par les sénateurs Sam Nunn et Richard Lugar, mais il fallait faire beaucoup plus. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont rappelé, de manière tragique, la gravité des menaces terroristes et souligné l'urgence d'empêcher que des terroristes et des États qui suscitent des préoccupations en matière de prolifération n'ajoutent des armes de destruction massive et des matières connexes à leurs arsenaux. Ces événements ont aussi joué le rôle de catalyseur dans la formation du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes.¹

Le Partenariat mondial a été lancé au Sommet du G8 de Kananaskis, en juin 2002, où il a recueilli un ferme appui politique des pays du G8. Il définit le cadre d'une coopération accrue pour la réduction de la menace mondiale. À ce sommet, les dirigeants du G8 se sont engagés à recueillir jusqu'à 20 milliards de dollars américains² sur une période de 10 ans pour soutenir des projets qui contribueraient à régler la question des ADM héritées de la guerre froide.

Le Canada, hôte du sommet de 2002, a joué un rôle capital dans l'établissement du Partenariat mondial, tant en se faisant le champion de l'initiative, pour y rallier d'autres pays du G8, qu'en définissant les principes et les directives qui sous-tendent les activités du Partenariat. Le Canada a également dirigé l'initiative au cours des premières étapes de sa mise en œuvre, où il s'agissait d'obtenir les engagements financiers initiaux, de faciliter l'élaboration de projets bilatéraux et multilatéraux, et d'élargir le Partenariat à d'autres membres que les pays du G8. Jusqu'à maintenant, 13 autres pays se sont joints au Partenariat mondial, et les engagements globaux avoisinent les 19 milliards de dollars américains.

Le Partenariat mondial vise des activités dans les cinq domaines déterminés prioritaires par les membres du G8, à savoir :

- la destruction des armes chimiques;
- faire face au risque des armes biologiques;
- le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés;



Un sous-marin nucléaire dans un dock flottant avant son démantèlement.



L'équipe de sécurité nucléaire et radiologique discute du renforcement de la sécurité dans les installations nucléaires russes afin de prévenir le terrorisme.
Photo : Obninsk – CIST

- l'élimination des matières fissiles;
- la réorientation des anciens scientifiques de l'armement.

Le Programme de partenariat mondial (PPM) du Canada a été créé en septembre 2002. Les efforts ont d'abord porté sur la mise en place de l'organisation et la définition de la structure du programme, ainsi que sur le recrutement des spécialistes et l'obtention des autorisations requises. Il a fallu également négocier de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux ainsi que des ententes contractuelles particulières pour mener les projets à bien. Le PPM met en œuvre des projets dans tous les domaines prioritaires depuis les quatre dernières années.

Les jalons et les réalisations du Programme de partenariat mondial du Canada entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007 sont indiqués ci-dessous.

¹ Aussi appelé « Partenariat mondial » ou « Partenariat ».

² Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

DESTRUCTION DES ARMES CHIMIQUES

Le Canada apporte une importante contribution à la destruction des armes chimiques à Shchuch'ye, dans la Fédération de la Russie. Le financement canadien joue un rôle notable dans l'élimination d'environ 1,9 million d'obus d'artillerie remplis d'agents hautement neurotoxiques. Il fournit jusqu'à 33 millions de dollars pour la construction d'un chemin de fer de 18 kilomètres qui permettra de transporter, en toute sécurité, les armes chimiques de leur entrepôt jusqu'à l'usine de destruction. Les travaux ont commencé en mars 2006 et devraient se terminer vers la fin de 2007.

En outre, le Canada fournit 55 millions de dollars pour l'équipement de la deuxième chaîne de destruction à Shchuch'ye, ce qui doublera la capacité de destruction d'armes chimiques de l'usine. Certains équipements ont déjà été livrés à l'usine, et le reste devrait l'être au début de 2008.

Le Canada reconnaît les besoins et les préoccupations de la communauté locale. Il a versé 10 millions de dollars pour la construction d'un système d'alerte public (pour informer les habitants en cas d'incident à l'usine) et pour l'aménagement de lignes de communication entre les sites à Shchuch'ye. L'un des projets doit être complété d'ici la fin de 2007 et l'autre en 2008.

Toujours pour soutenir la communauté locale, le Canada fournit 100 000 \$US par année pour financer l'exploitation d'un bureau de sensibilisation publique de la Croix Verte. Ce bureau sensibilise la population locale aux activités de destruction d'armes chimiques.

DÉMANTÈLEMENT DES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES DÉCLASSÉS

Le Canada continue d'apporter une contribution importante au démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés dans l'Arctique russe.

Le Canada a financé le démantèlement de trois autres sous-marins au cours de l'exercice 2006-2007, pour un total de plus de 27 millions de dollars, dans le cadre de son engagement initial de démanteler 12 sous-marins.

La contribution de 32 millions de dollars du Canada au fonds de soutien du Partenariat pour l'environnement a été utilisée pour trouver des solutions à une série de problèmes liés aux combustibles nucléaires irradiés et aux déchets radioactifs de la flotte du Nord de la Russie.

SÉCURITÉ NUCLÉAIRE ET RADIOLOGIQUE

Les efforts canadiens se sont concentrés sur le renforcement de la sécurité dans les installations qui abritent des matières nucléaires utilisables comme arme. Des projets sont d'ailleurs en cours dans cinq installations. Par l'intermédiaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Canada finance également la mise sur pied d'un centre de formation sur la sécurité nucléaire à Obninsk, en Russie.

Le Canada a aussi mené à terme deux projets portant sur la récupération, la sécurisation, le remplacement et la mise hors service des générateurs thermoélectriques radio-isotopiques (GTR) en Russie. Le premier projet étant le Plan directeur d'élimination des GTR, qui servira de guide pour la sécurisation des GTR, et le deuxième, la construction d'infrastructure de transport pour les GTR. Par ailleurs, le Canada a signé un accord de 2 millions de dollars avec la Global Threat Reduction Initiative (GTRI) du département américain de l'Énergie (DOE) pour éliminer, sécuriser, remplacer et mettre hors service des GTR russes.

Le Canada a versé environ 1 million de dollars pour le renforcement de la sécurité des frontières de l'Ukraine et a signé un accord de 5 millions de dollars avec le programme Second Line of Defense du DOE pour apporter des améliorations à la sécurité dans les aéroports et les ports maritimes en Ukraine.

La contribution du Canada, de l'ordre de 9 millions de dollars, visant à fermer le dernier réacteur nucléaire russe produisant du plutonium militaire a été mise en œuvre avec succès. Le Canada a également collaboré étroitement avec ses partenaires du G8 pour appuyer l'élaboration du programme russe d'élimination de plutonium.

Cette année, le Canada a versé une deuxième contribution de 4 millions de dollars au Fonds pour la sûreté nucléaire (FSN) de l'AIEA pour améliorer la protection physique et la sécurité des frontières, ainsi que pour sécuriser des sources dangereuses hautement radioactives.



Deuxième bâtiment de destruction, à l'usine de destruction d'armes chimiques de Shchuch'ye



Le soutien canadien en vue d'accroître la biosûreté et la biosécurité aide les pays partenaires à remplacer leurs méthodes de travail traditionnelles par des solutions de rechange modernes, sûres et efficaces.



Dans de nombreux laboratoires biologiques, des scientifiques et des chercheurs travaillent sur de dangereux agents anthropopathogènes et zoopathogènes sans l'avantage d'équipement de protection personnelle approprié.

RÉORIENTATION DES ANCIENS SCIENTIFIQUES DE L'ARMEMENT

Le financement de près de 8,5 millions de dollars que le Canada a versé au Centre international des sciences et de la technologie (CIST) et au Centre des sciences et de la technologie en Ukraine (CSTU) a permis de mettre en œuvre 38 projets de recherche scientifique. Ces projets visent 700 anciens scientifiques de l'armement qui sont spécialisés dans les armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs. Ceci porte à 125 le nombre total de projets financés par le Canada depuis mars 2004, dont la valeur atteint environ 26 millions de dollars et qui visent la réorientation de plus de 2 640 anciens scientifiques de l'armement.

Le Canada a aussi appuyé plusieurs ateliers et colloques scientifiques, technologiques et industriels visant à mettre au point de nouveaux projets de recherche, à accroître la collaboration entre experts canadiens et ex-soviétiques et à promouvoir les liens au sein de l'industrie.

NON-PROLIFÉRATION BIOLOGIQUE

Le Canada a continué de privilégier des initiatives visant la promotion de la biosûreté et de la biosécurité au moyen de la formation, de la création d'associations et de l'élaboration de normes et de lignes directrices appropriées.

Le Canada a aussi effectué, en 2006, la visite d'instituts prioritaires et a répertorié les installations ayant le plus grand besoin d'amélioration sur le plan de la biosûreté et de la biosécurité. Il explore actuellement la possibilité de soutenir la construction de nouvelles installations pour assurer un entreposage et une sécurisation adéquats des pathogènes dangereux.

Outre la biosûreté et la biosécurité, le Programme de Partenariat mondial appuie un large éventail de projets et d'initiatives de non-prolifération biologique visant la réorientation des anciens scientifiques de l'armement biologique. Jusqu'à maintenant, la plupart de ces activités ont été financées par la contribution du Canada au CIST et au Centre des sciences et de la technologie en Ukraine (CSTU).

« Le terrorisme frappe toutes les nations – petites et grandes, riches et pauvres. Il prélève un lourd tribut en vies humaines, quels que soient l'âge ou le revenu, les coutumes ou la religion des victimes. Il frappe tout ce que représentent les Nations Unies. La lutte contre le terrorisme est notre mission à tous. »

– Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 16 février 2007.



Photo : Nations Unies



Les dirigeants du G8 réunis au Sommet de 2006 à Saint-Petersbourg (Russie)

« La prolifération des armes de destruction massive (ADM) et de leurs vecteurs demeure, avec le terrorisme international, la principale menace à la paix et à la sécurité mondiales.

[...] Nous réaffirmons notre détermination et notre engagement à travailler ensemble et avec les autres États et institutions pour lutter contre la prolifération des ADM, notamment en empêchant qu'elles ne tombent entre les mains de terroristes.

[...] Au cours de la dernière année, le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes a continué à progresser vers l'atteinte des objectifs énoncés à Kananaskis. Le Partenariat est devenu un important instrument pour renforcer la sécurité et la sûreté internationales.

[...] Nous réaffirmons notre engagement à contribuer énergiquement à la poursuite de tous les objectifs du Partenariat mondial du G8. [...] Nous demeurons fidèles à nos engagements de Kananaskis de mobiliser jusqu'à 20 milliards de dollars d'ici 2012 pour la réalisation [...] de projets ... »

– *Extraits de la Déclaration de Saint-Petersbourg sur la non-prolifération, le 16 juillet 2006.*

INTRODUCTION



Entrée de l'usine de destruction d'armes chimiques de Shchuch'ye

Les problèmes que posent les armes de destruction massive (ADM) produites et stockées durant la guerre froide continuent de représenter une menace sérieuse pour la sécurité mondiale et pour notre propre sécurité nationale. Cette menace a été aggravée par la volonté explicite et avouée de groupes terroristes d'utiliser ces armes pour causer des dommages d'envergure. Les événements du 11 septembre ont été horribles, mais ils auraient été pires encore si des ADM avaient été employées. L'utilisation possible d'ADM par les terroristes porte la menace terroriste à un nouveau degré et constitue un danger devant lequel nous ne pouvons pas fermer les yeux.

La Fédération de Russie est en possession des plus grands stocks d'armes nucléaires et chimiques au monde. De plus, la Russie et de nombreux autres pays de l'ex-Union soviétique ont de vastes stocks de matières nucléaires, radioactives et biologiques vulnérables, et comptent également des dizaines de milliers de scientifiques qui travaillaient autrefois à la mise au point d'armes et qui sont actuellement au chômage ou sous-employés. Ces pays n'ont pas à eux seuls les ressources suffisantes pour éliminer ces stocks ou pour les entreposer en toute sécurité. Certains pays, dont le Canada et les États-Unis, coopéraient à des activités de réduction des menaces, mais la nouvelle circonstance à laquelle le monde avait à faire face réclamait une réponse planétaire plus cohérente et plus concertée.

Ce défi a été relevé à l'initiative du Canada. Lors du Sommet de 2002 à Kananaskis, en Alberta, le G8 a lancé le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Le G8 a convenu de verser jusqu'à 20 milliards de dollars américains sur une période de 10 ans pour des projets portant sur la non-prolifération, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et la sécurité nucléaire. L'accent était mis au départ sur la Russie; l'Ukraine est officiellement devenue depuis le deuxième pays bénéficiaire.

Le Partenariat mondial est un projet unique de coopération internationale qui s'est transformé en un véritable partenariat international. Aux pays membres du G8 (Allemagne, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et à l'Union européenne se sont ajoutés 13 autres pays. En tout, 19 millions de dollars américains ont été recueillis, et des activités sont en cours dans tous les domaines prioritaires du Partenariat. Le Partenariat a été conçu comme une initiative s'étalant sur 10 ans, et il sera essentiel qu'il se rende à terme et que tous les participants maintiennent leurs engagements pour qu'il atteigne ses objectifs et rende le monde plus sécuritaire pour tous.

LE PARTENARIAT MONDIAL CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET DES MATIÈRES CONNEXES

PRINCIPES ET LIGNES DIRECTRICES

Le Partenariat mondial est fondé sur six grands principes qui visent à empêcher que des groupes terroristes acquièrent ou mettent au point des armes nucléaires, chimiques, radiologiques et biologiques, ainsi que des matières, de l'équipement, de la technologie et du savoir-faire connexes.

En vertu de ces principes, élaborés par le Canada, on demande aux États :

- de renforcer les efforts de non-prolifération de la communauté internationale par l'adoption et la mise en œuvre intégrale des traités multilatéraux et des autres instruments internationaux pertinents;
- de mettre au point et d'appliquer des mesures adéquates pour recenser les matières servant à la fabrication d'ADM et assurer une manutention sécuritaire au moment de leur utilisation, de leur entreposage et de leur transport;
- de construire et d'entretenir des installations d'entreposage sûres pour les matières servant à la fabrication d'ADM;
- de renforcer les contrôles frontaliers, l'application des lois et la coopération internationale pour décourager, détecter et empêcher le trafic illicite d'ADM;
- de renforcer les systèmes nationaux de contrôle des exportations et des transbordements visant les substances qui pourraient servir à la mise au point ou à la fabrication d'ADM;
- de renforcer les mesures destinées à réduire les stocks de matières servant à la fabrication d'ADM.

Pour que ces principes soient appliqués, il est essentiel que la communauté internationale s'engage à aider les pays qui n'ont pas les ressources nécessaires pour s'attaquer aux problèmes que causent les ADM.

Au Sommet de Kananaskis, les membres du G8 ont également souscrit à un ensemble de lignes directrices destinées à faciliter la réalisation de projets de coopération bilatéraux et multilatéraux financés par l'entremise du Partenariat mondial. Ces lignes directrices, qui reposent sur des pratiques ayant fait leurs preuves dans le cadre d'autres efforts de coopération, stipulent que les projets réalisés au titre du Partenariat mondial doivent :

- être transparents et sujets à des mesures de surveillance et de vérification;
- respecter les normes reconnues en matière de protection de l'environnement et de sécurité;
- comporter des étapes clairement définies;
- se conformer aux dispositions relatives aux utilisations pacifiques et appliquer des mesures adéquates de protection physique;
- accorder l'exonération complète des taxes, droits, prélèvements et autres impositions;
- être réalisés conformément aux normes internationales relatives à l'approvisionnement;
- assurer au personnel et aux sous-traitants des projets une protection adéquate en matière de responsabilité juridique;
- accorder les privilèges et les immunités appropriés aux représentants des pays donateurs travaillant aux projets de coopération;
- assurer une protection efficace des renseignements stratégiques et de la propriété intellectuelle.

« Les attaques du 11 septembre ont montré que les terroristes étaient prêts à utiliser tous les moyens possibles pour semer la terreur et infliger d'horribles pertes à des populations innocentes. Nous nous engageons à empêcher les terroristes, et ceux qui les abritent, d'acquérir ou de mettre au point des armes nucléaires, chimiques, radiologiques et biologiques, des missiles, ainsi que les matières, le matériel et la technologie qui s'y rattachent. »

– Déclaration des dirigeants du G8 au Sommet de Kananaskis, le 27 juin 2002.



Équipe de la Direction générale du Programme de partenariat mondial, 2006

PRIORITÉS D'ACTION

Lors du Sommet de Kananaskis en 2002, le G8 a déterminé quatre domaines nécessitant une attention prioritaire :

- la destruction des armes chimiques;
- le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés;
- l'élimination des matières fissiles;
- la réorientation des anciens scientifiques de l'armement.

Ils ont également reconnu clairement l'importance de s'attaquer aux risques posés par les agents biologiques.

FINANCEMENT DU PARTENARIAT MONDIAL

Les membres du G8 ont engagé les sommes suivantes en faveur du Partenariat mondial (les montants sont indiqués dans la devise de l'engagement) :

- | | |
|------------------------------------|---|
| • Canada (1 milliard \$CAN) | • Japon (200 millions \$US) |
| • Allemagne (1,5 milliard d'euros) | • Royaume-Uni (750 millions \$US) |
| • États-Unis (10 milliards \$US) | • Russie (2 milliards \$US) |
| • France (750 millions d'euros) | • Union européenne (1 milliard d'euros) |
| • Italie (1 milliard d'euros) | |

À ce jour, 13 autres pays se sont joints au Partenariat (la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, la Suède, la Suisse, l'Australie, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée). Ce soutien fait ressortir la volonté internationale de s'attaquer à cette menace.



- | | | | | |
|--------------------|-----------------|-----------------|---------------------------|---------------------|
| 1 Allemagne | 3 France | 5 Japon | 7 Royaume-Uni | 9 États-Unis |
| 2 Canada | 4 Russie | 6 Italie | 8 Union européenne | |

RÉALISATIONS DU CANADA DANS LE CADRE DU PARTENARIAT MONDIAL



Le directeur général du Programme de Partenariat mondial, Troy Lulashnyk, au Groupe de travail du Partenariat mondial du G8 à Berlin (Allemagne)

INTRODUCTION

Après la création du Partenariat mondial en 2002, le Canada a concentré ses premiers efforts sur la mise en place des cadres juridiques internationaux nécessaires et sur la mise en œuvre des accords permettant la réalisation de projets en Russie; sur la création d'une structure nationale de soutien et de suivi afin que le Programme respecte les normes les plus strictes fixées par le gouvernement du Canada en matière de gestion et de probité; ainsi que sur l'élaboration de projets conformes aux priorités canadiennes et sur l'établissement des relations internationales nécessaires à leur mise en œuvre.

La Direction générale du Programme de Partenariat mondial, qui a été mise sur pied en septembre 2002 au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), compte maintenant plus de 35 employés. Son effectif possède un savoir-faire technique et une expérience de la non-prolifération, du désarmement et de la lutte contre le terrorisme. De plus, la Direction générale a un bureau à l'ambassade du Canada à Moscou, où quatre fonctionnaires assurent une liaison directe avec le gouvernement russe et les intervenants du Partenariat mondial.

Pour assurer une réalisation efficace d'un large éventail de projets, le Programme de partenariat mondial du Canada met à contribution différents mécanismes de prestation, y compris le travail en partenariat avec d'autres pays et des organisations internationales. Il en résulte un programme international résolument axé sur la coopération, qui se traduit par une utilisation efficace des ressources.

En qualité d'hôte du Sommet du G8 à Kananaskis, le Canada a joué un rôle déterminant dans la création du Partenariat mondial. Depuis ce temps, il continue de jouer un rôle de chef de file, notamment pour encourager les pays non membres du G8 à participer au Partenariat mondial. Jusqu'à maintenant, 13 nouveaux membres se sont joints au



Équipe du Programme de partenariat mondial établie à Moscou (Russie)

ÉQUIPE DU PROGRAMME DE PARTENARIAT MONDIAL À MOSCOU

Les grandes distances géographiques et les différences culturelles peuvent rendre difficile la mise en œuvre des projets. L'équipe dévouée qui se trouve à l'ambassade du Canada à Moscou est un élément essentiel de la réussite des projets du Programme de partenariat mondial. Cette équipe, composée d'agents canadiens du service extérieur et d'agents de programme recrutés sur place, permet aux gestionnaires de programme de prendre le pouls de leurs projets. Le bureau de Moscou est chargé de surveiller et de gérer des projets, d'entretenir des contacts réguliers avec des partenaires russes, d'appuyer les visites des gestionnaires de programme en Russie et de faciliter le succès du programme. Il s'agit d'une ressource tant pour les partenaires canadiens que pour les partenaires russes.

Partenariat et y ont tous apporté une contribution financière importante. À ce jour, le Partenariat mondial compte 23 membres. Outre une étroite collaboration avec la Russie, le Canada a travaillé très étroitement avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne, le Japon et la Norvège à la mise en œuvre de plusieurs projets. Le Canada a démontré à ses partenaires du G8 et aux autres pays membres du Partenariat mondial le sérieux de ses engagements à l'égard de la non-prolifération.

À tous les niveaux, le Partenariat mondial est devenu une entreprise à vocation véritablement multinationale. La réussite de nombreux projets dépend de la contribution de plusieurs pays. C'est ainsi que,

dans plusieurs cas, la contribution du Canada s'est avérée essentielle à l'achèvement de projets. Le Canada continuera à se faire le champion d'une telle coopération.

À l'heure actuelle, les efforts du Canada vont bon train et donnent des résultats concrets. Les sections qui suivent font état des réalisations au cours du dernier exercice, de leur incidence sur la réduction du nombre d'armes de destruction massive et des risques de leur acquisition par des terroristes ou des États proliférants.

Ensemble, nous réduisons réellement la menace des armes de destruction massive.

DESTRUCTION DES ARMES CHIMIQUES



Photo : Nations Unies

En reconnaissant l'engagement ferme et de longue date du Canada à l'égard de la Convention sur les armes chimiques et de son organisme d'exécution, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), le directeur général, M. Rogelio Pfirter, s'est dit « heureux des contributions précieuses que le Canada a faites dans nombre de domaines, allant de la prestation de formation au personnel de l'OIAC à la prise en charge du rôle de chef de file par le gouvernement dans l'établissement du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, lequel a été lancé lors du Sommet du G8 en 2002, puis à la contribution de 200 millions de dollars au Programme de destruction des armes chimiques de la Russie ». Il a ensuite salué les engagements du nouveau gouvernement du Canada de renforcer les liens de partenariat avec l'OIAC.

– Communiqué du 15 mars 2007 de l'OIAC

Contexte

En raison de l'effondrement de l'Union soviétique, la Russie s'est retrouvée aux prises avec le stock d'armes chimiques le plus important du monde (quelque 40 000 tonnes), qui est entreposé à sept endroits différents. Les agents neurotoxiques mortels — le sarin, le soman et le VX, appelés également agents organophosphorés — sont entreposés à Shchuch'ye, à Kizner, à Maradykovsky, à Pochep et à Leonidovk, et représentent environ 80 % de l'ensemble des arsenaux chimiques de la Russie, soit 32 500 tonnes. Quant aux agents vésicants — l'ypérite, la lewisite et un mélange de lewisite et d'ypérite — qui représentent 20 % des armes chimiques ou environ 5 500 tonnes, ils sont entreposés en vrac dans des conteneurs à Gornyy et à Kambarka. Le stock à Gornyy a été détruit en décembre 2005, et l'installation de destruction d'armes chimiques (IDAC) à Kambarka a été mise en marche en mars 2006.

À l'exception de la destruction initiale de certains agents neurotoxiques qui a commencé en septembre 2006 à Maradykovsky, la plus grande partie de ces agents mortels demeurent dans leurs vieux contenants militaires — soit des obus d'artillerie, des ogives de fusée et de missile, des bombes aériennes et des réservoirs de pulvérisation. Ce qui préoccupe particulièrement le Canada, c'est la présence de près

de 4 millions d'obus renfermant des agents neurotoxiques aux installations de Shchuch'ye (région de Kurgan) et de Kizner (République d'Oudmourtie). D'autre part, les munitions de petit calibre, entreposées dans ces deux installations, représentent un danger certain, puisqu'elles sont à la fois robustes et portables (elles entrent dans une mallette). Un seul obus peut faire de nombreuses victimes et entraîner des conséquences économiques et politiques importantes.



Visite de contrôle canadienne – hiver 2007, Shchuch'ye, Sibérie occidentale (Russie)



Image générée par ordinateur de l'usine de destruction d'armes chimiques de Shchuch'ye – Source : Defence Threat Reduction Agency (DTRA) des États-Unis



Deuxième bâtiment de destruction



Voie ferrée traversant la zone industrielle de l'usine de destruction d'armes chimiques et arrivant au bâtiment de destruction



Réalizations à ce jour

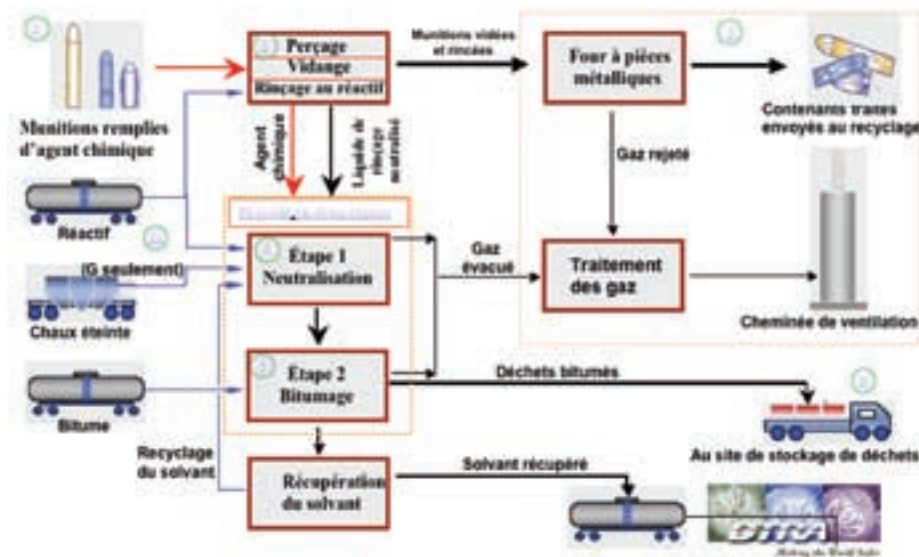
Les pays du G8 et une douzaine d'autres donateurs du Programme russe de destruction des armes chimiques sont parfaitement conscients de la menace grave que représente le stock d'armes chimiques en Russie ainsi que de l'énorme tâche de les éliminer.

À titre d'État partie à la Convention sur les armes chimiques (CAC), la Russie est juridiquement tenue de détruire la totalité de son stock d'ici la date butoir du 29 avril 2012. La Russie, qui a augmenté considérablement son budget à l'égard de son programme de destruction des armes chimiques ces dernières années, a lancé un appel à la communauté internationale pour contribuer à ce projet exigeant et onéreux. Jusqu'à maintenant, 18 pays y ont pris part. Le Canada travaille à Shchuch'ye en étroite collaboration avec le Royaume-Uni.

Progrès réalisés en 2006-2007

Chemin de fer : Le Canada finance la construction d'un chemin de fer de 18 kilomètres qui doit permettre de transporter, de façon sécuritaire, les munitions chimiques du lieu d'entreposage jusqu'à l'usine de destruction. Le Canada, qui s'est engagé à verser jusqu'à 33 millions de dollars pour le projet, a bénéficié d'une contribution de 1 million de dollars américains d'une organisation non gouvernementale des États-Unis, la Nuclear Threat Initiative. Ces fonds serviront à la construction d'un pont ferroviaire sur la rivière Miass. La mise en œuvre du projet de chemin de fer, y compris la construction du pont, va bon train et devrait se terminer dans les délais prévus, à l'automne 2007.

PROCESSUS DE DESTRUCTION D'ARMES CHIMIQUES EN RUSSIE



Source : Defence Threat Reduction Agency (DTRA) des États-Unis [Traduction libre]



Pont ferroviaire à Shchuch'ye enjambant la rivière Miass entre l'installation de destruction d'armes chimiques et le site de stockage

Projets d'infrastructure des communications : Le Canada a engagé 10 millions de dollars dans des projets d'infrastructure hautement prioritaires à Shchuch'ye, dont :

- la mise en place d'un système d'alerte à l'intention des travailleurs et des résidents de Shchuch'ye et des environs, lequel permettra de communiquer de l'information urgente en cas de fuite de produit chimique ou d'incident aux installations d'entreposage ou de destruction;
- l'établissement d'une liaison sécurisée à haute vitesse et sur fibre optique pour assurer les communications essentielles entre les installations d'entreposage et de destruction et à l'intérieur de celles-ci.

BUREAU D'INFORMATION DU PUBLIC DE LA CROIX VERTE À IZHEVSK

Le Canada continue d'apporter son soutien aux efforts déployés par la Croix Verte internationale, qui s'attache à diffuser de l'information sur les activités de destruction des armes chimiques et à faciliter le dialogue entre les responsables et les citoyens russes, notamment ceux qui vivent et travaillent à proximité des installations d'entreposage et de destruction des armes chimiques. En février 2007, le Canada a versé sa troisième contribution annuelle de 100 000 \$US en vue du fonctionnement du bureau d'information du public à Izhevsk, qui est la capitale de la République d'Oudmourtie et qui se situe à proximité du site d'entreposage de Kizner.

Ces deux projets sont actuellement mis en œuvre par des sous-traitants russes et devraient se terminer en 2007.

Le 26 juillet 2006, une cérémonie d'inauguration des travaux liés au chemin de fer a eu lieu à l'installation de destruction d'armes chimiques à Shchuch'ye, en Russie.



Allan Poole, soulignant l'importance de la coopération avec la Russie, les États-Unis et le Royaume-Uni



Viktor Kholstov, donnant un premier coup de pioche



Allan Poole, coordonnateur principal du Programme de partenariat mondial (2002-2006), et Viktor Kholstov, administrateur général de l'Agence russe pour l'industrie

Matériel de destruction pour le deuxième grand bâtiment de destruction : Afin de doubler la capacité de destruction de l'usine de Shchuch'ye, le Canada a engagé 55 millions de dollars pour du matériel de destruction des agents neurotoxiques. Ce matériel sera installé par la Russie dans le deuxième grand bâtiment de destruction au cours de 2007 et 2008, lorsque les activités débiteront. Le matériel spécialisé financé par le Canada comprend :

- deux chaînes de destruction destinées à perforer les obus et à les drainer des agents neurotoxiques;
- une aire de traitement sécuritaire des munitions présentant des fuites (parce qu'elles vieillissent et se détériorent);
- des réacteurs catalytiques (filtres) qui permettront de procéder au nettoyage final de tout sous-produit gazeux inerte du processus de démilitarisation;

- un laveur Venturi qui recevra le gaz aérien du système antipollution des fours à métaux;
- un système de contrôle automatique pour les chaînes de destruction;
- divers autres équipements pour compléter les deux chaînes de destruction.

Le dernier lot des réacteurs catalytiques a été livré au site en février 2007, puis remis aux autorités russes. Le reste du matériel pour le deuxième bâtiment de destruction sera livré au cours de 2007 et au début de 2008.

DÉMANTÈLEMENT DES SOUS-MARINS NUCLÉAIRES DÉCLASSÉS



« Au début des années 1990, des dizaines de sous-marins nucléaires qui avaient encore du combustible nucléaire irradié dans leurs réacteurs faisaient toujours partie de la flotte, dans diverses bases navales. Ils représentaient un grand risque terroriste, de même qu'une menace potentielle pour l'environnement. Cette menace ne pesait pas seulement sur la ville de Severodvinsk, mais elle mettait également en péril tout le nord-ouest de la Russie et même l'ensemble de l'Arctique. »

– *Nikolay Kalistratov, directeur général du chantier naval de Zvezdochka, juillet 2006*

COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ

Tout sous-marin à propulsion nucléaire est équipé de deux réacteurs à eau sous pression qui utilisent du combustible d'uranium hautement enrichi. Lorsqu'une section des réacteurs arrive au chantier naval, on la prépare pour le retrait du combustible en découpant la coque épaisse et en la recouvrant d'une enceinte de confinement. On enlève individuellement de chaque réacteur les plus de 200 assemblages combustibles, et on les range ensuite à l'intérieur d'un ensemble de bandage qui est placé en entreposage dans un château de transport. Lorsque le processus de retrait est terminé, le combustible nucléaire irradié qui se trouve dans des châteaux est transporté par train accompagné de gardes armés jusqu'à une installation de traitement dans la région de l'Oural.

Contexte

Après la dissolution de l'Union soviétique, près de 200 sous-marins nucléaires déclassés des flottes russes du Nord et du Pacifique devaient être démantelés.

L'héritage des sous-marins nucléaires déclassés de la Russie s'avère un problème grave et multidimensionnel pour la communauté internationale. Alors que bon nombre de ces sous-marins sont en train de pourrir dans les ports depuis plus d'une décennie, ceux qui sont dans le nord-ouest de la Russie ainsi que dans l'Extrême-Orient russe présentent des risques en matière de prolifération, de terrorisme et d'environnement. Par conséquent, le démantèlement de ces sous-marins constitue non seulement l'élimination d'une série de menaces, mais aussi une importante mesure destinée à renforcer la confiance à l'échelle internationale. La Russie a d'ailleurs jugé ce problème comme une des plus hautes priorités en vertu du Partenariat mondial.

Avec l'aide de la communauté internationale, la question est abordée avec diligence. On prévoit qu'avec le soutien continu des membres du Partenariat mondial, le problème sera résolu d'ici 2012.



UNE PREMIÈRE MONDIALE

En 2006, le Canada et la Russie ont réalisé une première mondiale en transportant deux sous-marins à propulsion nucléaire, en cale sèche, sur le pont d'un navire pour chargements lourds. La société maritime hollandaise Dockwise a effectué le transport des deux sous-marins.

Étant donné la mauvaise condition technique des sous-marins, il a été impossible de procéder à un remorquage normal. Cela aurait en effet été dangereux et aurait pu constituer une grave menace à l'environnement. Le transport des deux sous-marins en cale sèche a éliminé ce risque. Les deux bâtiments ont été embarqués à une base navale près de Mourmansk, dans le Nord de la Russie, à 850 km du chantier naval Zvezdochka à Severodvinsk, également dans le nord de la Russie, où ils sont actuellement démantelés.

La neutralisation de ces risques est un processus qui n'est ni simple ni bon marché. Le démantèlement d'un sous-marin nucléaire comporte 13 étapes, dont des travaux préparatoires majeurs, le transport, la vidange, le démantèlement, la manutention sur place des matières hautement radioactives, l'entreposage sécuritaire des compartiments des réacteurs ainsi que le transfert du combustible nucléaire irradié vers une installation de stockage finale. L'Allemagne, le Canada, la Corée, les États-Unis, l'Italie, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni travaillent activement pour aider la Russie à régler à ce problème.

Progrès réalisés en 2006-2007

Démantèlement des sous-marins nucléaires : Le Canada s'est initialement engagé à démanteler 12 sous-marins nucléaires déclassés avant 2008 et à allouer 120 millions de dollars à cette tâche. Ses efforts sont axés sur la flotte russe du Nord et son engagement représente une contribution importante pour régler le problème. Le programme canadien de démantèlement des sous-marins est exécuté en coopération avec l'usine de génie d'une entreprise unitaire d'État – appelée le chantier naval de Zvezdochka à Severodvinsk, dans la région d'Arkhangelsk.

Le Canada a terminé les travaux entrepris dans le cadre de son deuxième accord de mise en œuvre au chantier naval de Zvezdochka le 30 septembre 2006, et il a commencé les travaux prévus dans le troisième accord. Jusqu'ici, il a vidangé huit sous-marins de leur combustible et en a démantelé six. En outre, le Canada a négocié un quatrième accord qui vise, entre autres, un sous-marin d'attaque de classe Typhon et dont les travaux seront exécutés en partenariat avec les États-Unis en 2007 et en 2008.



Sous-marin de la classe « Victor III » en cale sèche en cours de démantèlement

Fonds de soutien au Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale : Le Fonds de soutien du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale (PEDS) de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) vise à répondre aux problèmes posés par l'énorme volume de combustible nucléaire irradié et de déchets radioactifs hérités des opérations de la flotte russe du Nord. Les montants investis dans le « volet nucléaire » de ce fonds sont utilisés pour des projets dans les domaines de la sécurité et de l'environnement liés au nucléaire dans le nord-ouest de la Russie. En tant que complément logique du projet de démantèlement des sous-marins, le Canada a versé 32 millions de dollars à ce programme en mars 2004.

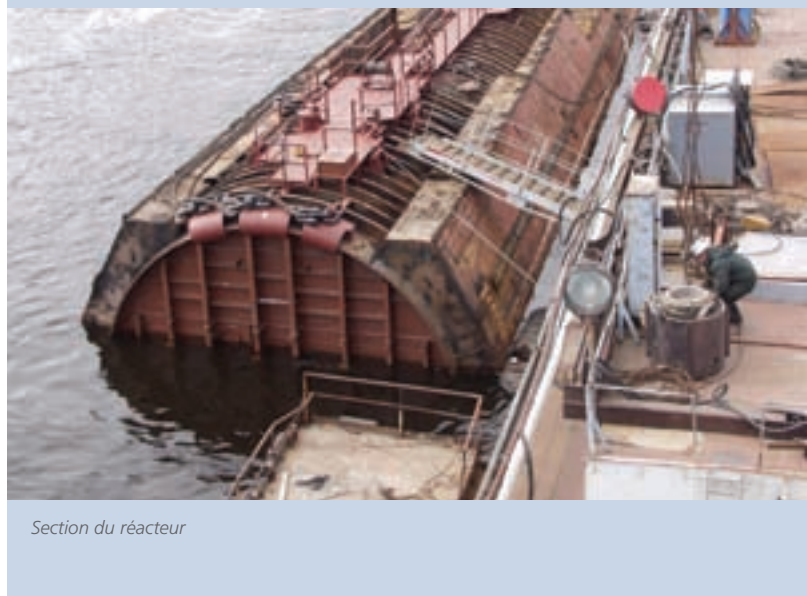
La BERD gère le Fonds de soutien du PEDS pour le compte des donateurs (dont l'Allemagne, le Canada, la Finlande, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Russie, la Suède et l'Union européenne). Le Canada collabore avec le groupe international des donateurs pour examiner et approuver les projets, et en suivre les progrès.



Sous-marin de la classe « Victor I » démantelé dans un dock flottant



La coque épaisse est coupée en morceaux pouvant être mis au fourneau à des fins de recyclage



Section du réacteur



PROJET DE L'ORPHELINAT DE L'ÎLE YAGRI : DES CANADIENS VIENNENT EN AIDE AUX ENFANTS RUSSES

Ces dernières années, pendant leurs visites de suivi au chantier naval, les membres de l'équipe canadienne ont consacré de leur temps libre pour aider l'orphelinat situé à proximité. L'orphelinat manque de financement. Grâce à l'effet de levier des fonds provenant de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du matériel de buanderie, qui est essentiel dans un orphelinat accueillant 254 enfants, a été mis en place en 2006. Dans la même année, en recourant à un don d'espace de chargement dans un bateau de marchandises, l'équipe a réussi à transporter, du Canada à Severodvinsk, une large caisse de matériel de dentisterie, y compris un nouveau fauteuil dentaire et du matériel de stérilisation qui seront installés par des techniciens du service dentaire des Forces canadiennes en 2007. Ce projet aura une incidence majeure sur la santé et le bien être des enfants.

SÉCURITÉ NUCLÉAIRE ET RADIOLOGIQUE



« Le Partenariat mondial du Groupe des Huit (G8) devrait étendre la portée géographique et fonctionnelle de son assistance à la non-prolifération. Le G8 devrait garantir le financement intégral du programme d'élimination de la production d'uranium de qualité militaire. »

– Hans Blix, président de la Commission sur les armes de destruction massive (tiré du rapport paru en 2006 sous le titre *Armes de terreur : libérer le monde des armes nucléaires, biologiques et chimiques*).

Photo: Nations Unies

Contexte

Le risque que des terroristes puissent acquérir un engin nucléaire ou de dispersion radiologique (bombe sale) dans lequel des explosifs conventionnels sont utilisés pour disperser des matières radioactives est inacceptable. Des terroristes ont été formellement accusés de chercher à se doter d'armes nucléaires et de matières pour les fabriquer. Une fatwa autorisant l'utilisation d'armes nucléaires contre des civils a été émise. Des sources ouvertes révèlent aussi que plusieurs groupes terroristes ont les capacités, sinon les matières, nécessaires pour construire au moins une bombe nucléaire brute. Une bombe nucléaire relativement simple peut être construite à l'aide de plans en libre accès et avec seulement 15 ou 20 kilogrammes d'uranium hautement enrichi (UHE) ou 4 à 8 kilogrammes de plutonium de qualité militaire. On a trouvé des documents décrivant la façon de construire des bombes sales dans de nombreuses zones de conflit, allant de l'Afghanistan à Tchétchénie.

La sécurité canadienne n'est pas plus solide que le maillon le plus faible de la chaîne de protection des matières nucléaires et radioactives. Il existe environ 600 tonnes de matières nucléaires de qualité militaire en Russie seulement et des quantités considérables dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Or, ces matières sont mal protégées. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), on a rapporté 149 incidents liés au trafic illégal de matières nucléaires, y compris des tentatives de les passer en contrebande ou de les vendre au marché noir.

Réalisations à ce jour

Au cours de la dernière année, le Canada et ses partenaires internationaux ont accompli des progrès considérables dans la sécurisation des matières nucléaires et radioactives vulnérables dans l'ex-Union soviétique. À lui seul, le Canada y a investi plus de 28 millions de dollars. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Au début de 2006, seulement 54 % des immeubles abritant des matières nucléaires vulnérables de qualité militaire dans l'ex-Union soviétique avaient bénéficié d'une amélioration globale de la sécurité.

Progrès réalisés en 2006-2007

Sécurité nucléaire – Protection physique des matières nucléaires :
Le meilleur moyen de prévenir le terrorisme nucléaire et radiologique est d'empêcher l'accès aux matières nucléaires de qualité militaire ainsi qu'aux matières radiologiques pouvant servir à la fabrication d'une bombe sale.

En étroite collaboration avec des partenaires russes, le Canada a élaboré un solide programme pour améliorer la sécurité physique des installations nucléaires russes.

Jusqu'à maintenant, les efforts du Canada se sont concentrés sur le renforcement de périmètres de sécurité. Les projets bilatéraux Canada-Russie sont en bonne voie de réalisation à cinq installations.



Des sources hautement radioactives qui pourraient être utilisées dans la fabrication d'une « bombe sale » doivent être enlevées des endroits vulnérables et stockées de façon sécuritaire. Photo : Agence internationale de l'énergie atomique



L'installation de capteurs de détection et de caméras le long de clôtures de sécurité périphérique contribue de façon importante à prévenir le vol de matières nucléaires dangereuses. Photo : Centre interministériel de formation spéciale d'Obninsk



L'érection de clôtures autour du périmètre de sécurité empêche les terroristes d'accéder aux matières nucléaires dangereuses. Photo : Commission canadienne de sûreté nucléaire



Les panneaux de cellules solaires constituent une source d'énergie durable de remplacement aux matières hautement radioactives qui alimentent les phares. Photo : Gouverneur du comté de Finnmark (Norvège)

La durabilité des améliorations est une préoccupation importante, et des mesures au chapitre de la durabilité sont intégrées dans tous les projets canadiens. Par l'intermédiaire de l'AIEA, le Canada finance aussi la mise en place d'un centre de formation sur la sécurité nucléaire

à Obninsk, en Russie. Le groupe Canada-Russie demeure un mécanisme efficace pour faciliter la coopération entre l'Agence fédérale de l'énergie atomique (Rosatom) de la Russie et le MAECI. Le MACEI continue à recevoir un précieux soutien technique de la société Raytheon Canada Limited.

Sécurité radiologique – Sécurisation des sources hautement radioactives : La Russie compte environ 600 générateurs thermoélectriques radio-isotopiques (GTR) servant à alimenter des aides à la navigation, comme les phares dans les régions éloignées. Ces GTR contiennent des matières hautement radioactives qui pourraient être utilisés dans la fabrication de bombes sales. Bon nombre sont très mal protégés et vulnérables au vol. La Russie collabore avec les membres du Partenariat mondial pour faire échec à cette menace et sécuriser ces GTR le plus rapidement possible.

Le Canada a terminé, cette année, deux principaux projets visant à supprimer des obstacles qui nuisent à la récupération, à la sécurisation, au remplacement et au déclassé des GTR. Le plan directeur stratégique sur les GTR, qui a été élaboré avec succès, servira de guide à la Russie et à ses partenaires étrangers. Il assurera une coordination efficace des efforts et des fonds accordés. Le Canada a financé aussi l'aménagement d'infrastructures de GTR, notamment 17 conteneurs de protection pour le transport et 16 conteneurs pour la sécurité, infrastructures nécessaires au transport sûr et sécuritaire des GTR. Par ailleurs, le Canada a signé un accord de 2 millions de dollars avec la Global Threat Reduction Initiative (GTRI) du département américain de l'Énergie (DOE) en vue de l'enlèvement, de la sécurisation, du remplacement et du déclassé des GTR russes.

CONCEPTION D'UN SYSTÈME DE PROTECTION MATÉRIELLE

DÉTECTION	DÉLAI	INTERVENTION
<ul style="list-style-type: none"> • Détecteur • Communication et évaluation en cas d'alarme • Commande d'entrée 	<ul style="list-style-type: none"> • Barrières 	<p><i>Interruption</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication avec la force d'intervention • Déploiement de la force d'intervention <p><i>Neutralisation</i></p>

Un système de protection matérielle bien conçu empêchera les intrus d'atteindre leur but et de voler des matières nucléaires ou d'autres matières radiologiques.

Un tel système comporte trois fonctions essentielles :

1. Détecter les intrus au moyen d'un ensemble perfectionné de capteurs infrarouges et de détecteurs de mouvement, d'alarmes ainsi que de commandes d'entrée pour les véhicules et les piétons;

2. De freiner la progression des intrus en érigeant des clôtures périphériques, des bornes de protection contre les véhicules et d'autres obstacles;

3. De positionner stratégiquement la force d'intervention pour lui donner le temps d'intercepter et de neutraliser les intrus.

Le Canada applique les normes et lignes directrices de l'AIEA lors de la mise à niveau des systèmes de protection matérielle dans les installations nucléaires russes.



Le directeur général du PPM, Troy Lulashnyk, en compagnie de collègues internationaux à la deuxième réunion de l'Initiative mondiale pour lutter contre le terrorisme nucléaire. Ankara (Turquie), février 2007

Prévenir le trafic illicite de matières nucléaires et d'autres matières radioactives : Les trafiquants de matières nucléaires et les terroristes exploitent le réseau de transport international afin de rassembler les ressources nécessaires pour construire un engin nucléaire ou une bombe sale. C'est souvent à la frontière internationale du pays hôte qu'il est possible de détecter et de prévenir le mouvement du matériel nucléaire. Il reste beaucoup de travail à accomplir pour faire en sorte que ces dangereuses matières nucléaires et radioactives, entre autres, ne soient pas transportées au Canada ou ailleurs. Pour aider à lutter contre cette menace, le Canada a versé, en 2006, environ 1 million de dollars dans les améliorations des frontières terrestres de l'Ukraine. Il a également signé un accord de 5 millions de dollars dans le cadre du programme Second Line of Defense du DOE afin d'améliorer les frontières terrestres et maritimes de l'Ukraine.

Réduire les stocks de matières fissiles : En plus de sécuriser les matières nucléaires, il est essentiel de réduire les stocks de matières fissiles. Le Canada a versé 9 millions de dollars à un projet dirigé par les États-Unis visant la fermeture du dernier réacteur nucléaire russe qui produit suffisamment de plutonium de qualité militaire pour fabriquer une bombe nucléaire par semaine. Le financement du Canada contribue ainsi à ce que le réacteur soit fermé en 2011.

Le Canada continue, par ailleurs, de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour soutenir le programme russe d'élimination du plutonium. Il aidera la Russie à convertir 34 tonnes de plutonium de qualité militaire en des formes ne pouvant pas servir à la fabrication d'armes.

Autres projets : Cette année, le Canada a mené à terme des projets financés par l'intermédiaire de sa contribution initiale de 4 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire (FSN) de l'AIEA et a versé une deuxième contribution de 4 millions. Le Canada est le deuxième État donateur en importance du FSN. Grâce à la contribution canadienne, le Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA met en œuvre des projets essentiels de sécurité nucléaire et radiologique dans des pays de l'ex-Union soviétique, notamment en fournissant une protection physique et des mises à jour de la sécurité des frontières, ainsi que la sécurisation de dangereuses sources hautement radioactives (GTRI).

Le lancement de l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire, au Sommet du G8 le 15 juillet 2006, et son essor depuis, font ressortir la priorité continue que le Canada et la communauté internationale accordent à la menace du terrorisme nucléaire. Le Canada, qui participe activement à l'Initiative mondiale, entre autres par l'intermédiaire du Programme de partenariat mondial canadien, a apporté des contributions concrètes pour s'attaquer à cette menace.



SOUTIEN DU CANADA À LA CONSTRUCTION DE L'ABRI DE TCHERNOBYL

Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, M. Peter MacKay, a annoncé le 25 avril 2006, à la veille du 20^e anniversaire de l'accident nucléaire de Tchernobyl, l'octroi d'une somme supplémentaire de 8 millions de dollars pour la construction de l'abri sur le site de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. Cette contribution fait partie de l'engagement du Canada dans le cadre du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, et porte l'engagement total du Canada destiné aux projets liés à Tchernobyl à 66,2 millions de dollars.

« Au nom de tous les Canadiens, je tiens à réitérer notre engagement envers les populations de l'Ukraine et des pays voisins à l'occasion de l'anniversaire de cette grande tragédie et, en particulier, aux familles de la région de Tchernobyl qui ont été touchées directement par l'accident. Le Canada continuera d'aider l'Ukraine alors que ce pays subit les conséquences du pire accident nucléaire jamais survenu. Le financement annoncé aujourd'hui permettra d'aider à terminer la construction de l'abri en béton recouvrant le réacteur endommagé. Notre contribution aura des conséquences très positives sur l'environnement en réduisant l'intensité du rayonnement dans la région. »

– *L'honorable Peter G. MacKay, ministre des Affaires étrangères de l'époque, à la veille du 20^e anniversaire de l'accident nucléaire de Tchernobyl.*

RÉORIENTATION DES ANCIENS SCIENTIFIQUES DE L'ARMEMENT



« Ce centre engage en ce moment environ 25 000 anciens chercheurs du domaine de l'armement. Ce sont des scientifiques qui étaient engagés dans le développement d'armes de destruction massive, que ce soit des armes nucléaires, chimiques, biologiques ou radiologiques. »

En offrant des emplois pacifiques aux anciens scientifiques de l'armement, le Canada contribue au renforcement de la sécurité mondiale afin de rendre le monde plus sûr. [traduction libre]

– *Leo Owsicki, directeur exécutif adjoint, Centre international des sciences et de la technologie, août 2006.*

Contexte

À la suite des bouleversements qui ont suivi l'effondrement de l'ex-Union soviétique au début des années 1990, les conditions économiques se sont améliorées en Russie et dans les anciens États soviétiques. Les salaires ont augmenté et un certain nombre de scientifiques est passé des instituts aux entreprises privées. Cependant, des milliers d'entre eux sont toujours aux prises avec le chômage et le sous-emploi. La surcapacité dans le secteur nucléaire signifie que des milliers de ces scientifiques seront licenciés; bon nombre d'entre eux vivent dans des villes où le nucléaire est la seule industrie (voir ci-dessous pour en savoir davantage sur les villes nucléaires fermées).

La réorientation de ces personnes vers des emplois viables et non militaires demeure une priorité du Partenariat mondial. Ces efforts sont nécessaires pour réduire le risque que des scientifiques de l'ex-Union soviétique vendent leur expertise ou leur capacité d'accès à des matières connexes à des groupes ou à des États qui suscitent des préoccupations relativement à la prolifération. Ils peuvent aussi générer d'importantes retombées scientifiques, technologiques et industrielles pour le Canada.

Progrès réalisés en 2006-2007

Appui au programme des centres scientifiques : Le Canada, qui porte un intérêt particulier à la dimension humaine de la non-prolifération, est membre à part entière tant du Centre international des sciences et de la technologie (CIST), à Moscou, que du Centre des sciences et de la technologie en Ukraine (CSTU), à Kiev. Les deux centres ont le même mandat global, soit fournir de l'emploi à des anciens scientifiques de l'armement ainsi que de la formation et de l'appui à la commercialisation.

Le Canada, par l'intermédiaire du PPM, a financé des projets de recherche, divers programmes de renforcement des capacités et les opérations quotidiennes du CIST et du CSTU. Les projets de recherche reçoivent la plus grande partie des fonds canadiens et permettent le transfert direct de ces fonds aux participants des projets. Compte tenu du statut d'organisme sans but lucratif de ces centres, ces paiements ainsi que le matériel fournis dans le cas d'un projet financé sont exempts d'impôt.

Tous les projets de recherche financés par le Canada font l'objet d'un processus d'examen multi-étapes pour en évaluer la valeur scientifique et technique ainsi que leur viabilité commerciale. Cet exercice est nécessaire afin de vérifier la conformité des projets à la *Loi sur l'évaluation environnementale* du Canada, pour veiller à ce qu'ils n'aillent pas à l'encontre des politiques et des objectifs canadiens en matière de science et de technologie (S-T) et pour s'assurer qu'ils satisfont aux objectifs de non-prolifération du Canada. Avant que des projets ne soient financés, le PPM s'assure également qu'on a désigné un collaborateur canadien pour aider dans l'élaboration de la proposition du projet et qu'on a pris les mesures nécessaires pour atteindre les résultats escomptés.

Centre international des sciences et de la technologie (CIST) :

Le CIST est un organisme intergouvernemental financé principalement par le Canada, les États-Unis, l'Union européenne et le Japon. Il coordonne les efforts des gouvernements, des organismes internationaux et des entreprises du secteur privé en vue de fournir aux anciens scientifiques de l'armement de l'Arménie, du Bélarus, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la République kirghize, de la Russie et du Tadjikistan la possibilité d'appliquer leur expertise à des fins civiles, tout en établissant des partenariats internationaux fructueux.



À droite M. Landis Henry, directeur exécutif adjoint (Canada) du Centre des sciences et de la technologie de l'Ukraine, au Groupe de travail du Partenariat mondial



Scientifiques travaillant à un projet financé par le CIST, en Russie

Ateliers sur les sciences et la technologie et sur l'industrie :

Au cours de cette période, le Canada a également soutenu une série d'ateliers et d'activités connexes visant à trouver des idées de projets de recherche pour le CIST, à établir la collaboration entre des Canadiens et des experts de l'ex-Union soviétique, ainsi qu'à favoriser des liens au sein de l'industrie.

Toutes ces activités ont réussi à susciter, auprès des anciens scientifiques de l'armement, de nouvelles idées de projet qui intéressent au premier chef les principaux secteurs canadiens des sciences et de la technologie ou de l'industrie. Elles ont aussi donné de précieuses occasions à des scientifiques canadiens de rencontrer leurs homologues de l'ex-Union soviétique dans le but ultime de créer des partenariats stratégiques à long terme.

AVANTAGES POUR LE CANADA

Les retombées de la participation du Canada au CIST et au CSTU ne se limitent pas à un programme de réduction des risques posés par les ADM. Par exemple, les entreprises, les ministères et les instituts de recherche canadiens qui participent comme collaborateurs aux projets de recherche ou qui financent leurs propres projets à titre de partenaires³ peuvent jouir très tôt d'un accès privilégié à de nouvelles technologies mises au point à un prix modique en Russie, en Ukraine et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique par des scientifiques de niveau mondial.

L'accès à de nouvelles technologies peut contribuer aux objectifs de recherche d'un grand nombre de ministères et d'organismes de recherche, tout en permettant aux entreprises canadiennes qui établissent des partenariats avec de grands scientifiques de l'ex-Union soviétique de satisfaire à leurs besoins en R.-D. à des coûts concurrentiels. En 2006-2007, un certain nombre d'activités d'information ont eu lieu, ce qui a permis de repérer plusieurs nouvelles entreprises, ministères et organismes désireux de participer aux projets et aux activités du CIST et du CSTU. En mars 2007, 17 entreprises canadiennes s'étaient inscrites comme partenaires officiels du CIST et 50 auprès du CSTU.

³ Consulter les renseignements ci-joints au sujet des partenaires et des collaborateurs.

VILLES NUCLÉAIRES FERMÉES

Les neuf villes nucléaires fermées de la Russie hébergent les principales installations de recherche, de conception et de production en armes nucléaires de l'Union soviétique. Elles ont été créées dans le but précis de soutenir ces installations. L'existence des villes nucléaires fermées a été tenue si secrète qu'elles n'apparaissaient pas sur les cartes soviétiques et qu'elles étaient connues seulement par des codes postaux associés à de grandes villes dans leur voisinage. Même maintenant, l'accès à ces villes reste très limité. Il faut plusieurs mois d'avance pour obtenir l'autorisation d'y entrer.

Durant l'ère soviétique, des scientifiques éminents ont été tirés des meilleures universités pour travailler dans des instituts situés dans différentes villes fermées. Non seulement recevaient-ils un salaire plus élevé que le salaire moyen en raison de leur mobilité limitée, mais ils avaient accès à des privilèges, comme des biens de consommation et des services médicaux de qualité, dont la plupart des citoyens ordinaires ne pouvaient que rêver. Cependant, pendant les années 1990, la situation économique dans les villes nucléaires rappelait celle de la Russie dans son ensemble et la baisse du niveau de vie a été aggravée par la réduction marquée des subventions provenant du gouvernement central.

Même si les ouvriers reçoivent maintenant leur salaire à temps, Rosatom a averti que jusqu'à 13 000 postes dans ces villes seront éliminés⁴. Un certain nombre d'ouvriers ont pris leur retraite ou trouvé un emploi dans le secteur privé, mais le problème demeure insoluble dans ces villes, où les solutions de rechange se font rares.

Jusqu'à maintenant, le Canada a financé au total 14 projets du CIST dans les villes nucléaires fermées. Ces projets représentent environ 3 millions de dollars américains versés à l'Institut russe de recherche en physique expérimentale à Sarov (autrefois Arzamas – 14) et au Centre nucléaire fédéral russe à Snezhinsk (autrefois Tcheliabinsk – 26).

⁴ Source : Département des affaires, de l'entreprise et de la réforme réglementaire (Programme mondial de réduction de la menace – Villes nucléaires fermées).

VOUS AIMERIEZ DEVENIR PARTENAIRE DU CENTRE INTERNATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE (CIST) OU DU CENTRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE EN UKRAINE (CSTU)?

VOICI CE QUE LES CENTRES PEUVENT VOUS OFFRIR :

Recherche technologique – Trouver la technologie qui convient

Grâce à leur réseau d'instituts établis un peu partout en Russie, en Ukraine et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique, le CIST et le CSTU sont en mesure de jumeler vos besoins technologiques particuliers et l'expertise de l'un de ces établissements de recherche de calibre mondial.

Gestion professionnelle de projets – Soutien à des projets

Nos partenaires se voient assigner un gestionnaire de projet qui sera leur principale personne ressource pour tous les aspects de leurs besoins et de la réalisation de leur projet. Ce gestionnaire professionnel apportera une aide à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la clôture du projet, à la communication avec les établissements de l'ex-Union soviétique, au soutien logistique en matière de déplacements, aux brevets et aux contrats.

Services de commercialisation – Amener la R-D au marché

Dans le cas des technologies qui présentent un potentiel de marché, les centres aident à établir une validation de principe et peuvent prodiguer des conseils sur les droits de propriété intellectuelle. De plus, ils examinent et analysent les marchés, aident à établir les plans d'entreprise et offrent un soutien financier à la mise au point des technologies en voie d'être commercialisées afin que vous soyez prêt à tirer parti des débouchés.

Les avantages de devenir un partenaire

- Recherche gratuite de technologie R-D
- Coûts modérés de la R-D⁵
- Plein contrôle des fonds
- Versement direct de subventions exemptes d'impôt aux bénéficiaires par l'intermédiaire du CIST et du CSTU
- Importations de matériel en franchise par l'entremise du CIST et du CSTU
- Surveillance et vérification sur place par des gestionnaires de projet professionnels
- Visites sur place d'instituts et de villes fermées
- Accès aux bases de données et aux réseaux des centres en Russie et dans l'ex-Union soviétique
- Soutien en matière de droits de propriété intellectuelle
- Programmes de soutien (acquisition de compétences, subventions de voyage, séminaires et ateliers)
- Personnel bilingue (anglais et russe ou ukrainien)



⁵ Les paiements des résultats découlant de la propriété intellectuelle sont négociables.

VOUS AIMERIEZ DEVENIR UN COLLABORATEUR CANADIEN?

Un collaborateur canadien est un organisme, un institut de recherche, une université, une entreprise privée, ou un expert individuel du Canada qui accepte de contribuer à la réussite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet scientifique ou technologique financé par le Canada. La politique du Canada précise que tous les projets financés par le Canada doivent faire appel à un collaborateur canadien.

Quel est le rôle des collaborateurs canadiens?

Les collaborateurs canadiens doivent participer activement à des projets, en fonction de leur temps et de leurs ressources. Leurs fonctions principales consistent, entre autres, à aider à l'élaboration des propositions de projet en recherche et développement avant leur soumission pour financement et à la mise en œuvre de ces projets une fois qu'ils sont financés; à fournir des conseils sur la diffusion et la commercialisation internationales des résultats des projets, à assurer le suivi des projets et à examiner des rapports techniques.

Quels sont les avantages à devenir collaborateur?

Le collaborateur peut profiter de la participation à des expériences dans des installations uniques, avoir un accès rapide aux résultats des projets et à leur utilisation, et participer éventuellement à la commercialisation des résultats. Le collaborateur peut étirer les limites des budgets de recherche de son organisation en faisant faire des recherches de pointe par des instituts affiliés à ces centres.

Pour en savoir davantage sur le CIST ou le CSTU, ainsi que sur les possibilités offertes, veuillez consulter les sites Web suivants :

- Centre international des sciences et de la technologie : <http://www.istc.ru/>
- Centres des sciences et de la technologie en Ukraine : <http://www.stcu.int/>



NON-PROLIFÉRATION BIOLOGIQUE

« En matière de terrorisme, la menace la plus importante qui n'est pas suffisamment prise en compte et exige une réflexion nouvelle de la part de la communauté internationale est celle liée à l'usage d'armes biologiques par les terroristes... [pour] provoquer des maladies et produire des agents pathogènes. »

S'unir contre le terrorisme : recommandations pour une stratégie antiterroriste mondiale. Rapport du Secrétaire général des Nations Unies, mai 2006.

Contexte

Le fait d'enrayer la prolifération des armes biologiques est un élément essentiel du *Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes*. Au sommet de Kananaskis, en juin 2002, les dirigeants du G8 se sont engagés à empêcher les terroristes et ceux qui leur donnent asile d'acquérir ou de mettre au point des armes biologiques et des matières, équipements et technologies connexes. À cette fin, le PPM du Canada investit massivement dans des activités de non-prolifération biologique dans les pays de l'ex-Union soviétique.

LA MENACE : DES MALADIES INFECTIEUSES, DES ARMES BIOLOGIQUES ET LE BIOTERRORISME

La maladie est la plus vieille arme de destruction massive du monde et n'a aucun respect pour les frontières ou les politiques. Tout au long de l'histoire, la maladie s'est montrée impitoyablement efficace, persistante et évolutive, et a été responsable de souffrances inégalées et de la mort.

L'efficacité de la maladie comme machine à tuer a attiré l'attention des programmes militaires au XX^e siècle. Aussi, un certain nombre de pays, en particulier l'Union soviétique, ont élaboré des programmes importants et sophistiqués de fabrication d'armes biologiques offensives et

ont transformé en armes des dizaines de maladies. Une nouvelle menace biologique est apparue après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991; le phénoménal complexe biologique soviétique de l'époque a traversé une période économique très difficile, et des installations sous-financées n'étaient plus en mesure de garder en sécurité des agents biologiques dangereux et l'équipement de production qu'elles abritaient. À ce jour, de nombreuses installations dans l'ex-Union soviétique n'ont pas les ressources nécessaires pour protéger ces agents et cet équipement contre le sabotage ou le vol, un problème exacerbé par l'importante menace interne posée par des milliers de scientifiques sous-payés qui ont toujours accès à des collections de souches dangereuses de leur institut.

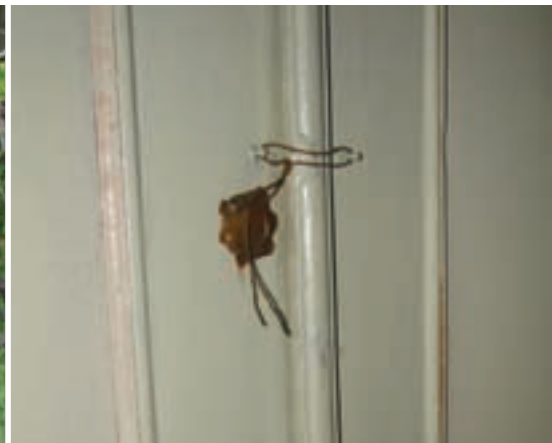
Vient s'ajouter à cette menace l'importance accrue que des groupes terroristes, entre autres al-Qaïda, ont accordée à l'acquisition et à l'utilisation d'armes biologiques. Les terroristes ont utilisé des armes biologiques dans le passé et ont promis de lancer des attaques biologiques bien plus dévastatrices à l'avenir. Ces dernières années, des gouvernements, des universitaires et des groupes de réflexion internationaux ont tous reconnu que les menaces que fait peser l'acquisition des armes et des agents biologiques par des terroristes sont grandissantes. Les conséquences d'une épidémie à l'échelle mondiale – qu'elle soit naturelle ou causée délibérément – seraient catastrophiques.



Le remplacement de matériel ayant des dizaines d'années d'existence par du matériel neuf et moderne apporte une contribution concrète à la biosûreté et à la biosécurité



La grille d'entrée de cette installation biologique est protégée par un bout de ficelle. Des mesures de sécurité plus robustes et efficaces sont nécessaires pour prévenir le vol, le sabotage, le rejet accidentel ou l'acquisition de dangereux agents pathogènes par des terroristes.



Le Canada soutient des mesures visant à renforcer la sécurité matérielle dans certaines installations biologiques vulnérables, où de dangereux agents pathogènes sont actuellement « protégés » par de la ficelle et des sceaux de cire.

BIOSÛRETÉ ET BIOSÉCURITÉ

La biosûreté et la biosécurité sont les éléments essentiels de la non-prolifération biologique. La biosûreté englobe un vaste éventail de mesures pour prévenir d'éventuelles attaques biologiques et pour y faire face (c.-à-d. la surveillance de maladies, la législation nationale, etc.), ainsi que la mise en œuvre efficace des mesures de protection physique qui visent à empêcher des étrangers (c.-à-d. des terroristes, des criminels) d'avoir accès à des agents pathogènes et à des toxines dangereuses. Par biosécurité, on entend l'utilisation efficace des procédures et des processus pour prévenir des infections accidentelles causées par la fuite d'organismes dangereux et de toxines, ainsi que pour garder les organismes biologiques à l'intérieur des laboratoires.

Réalisations à ce jour

S'ATTAQUER À LA MENACE BIOLOGIQUE : UNE PRIORITÉ CANADIENNE

Le PPM du Canada a élaboré une stratégie globale pour faire face à l'ensemble du spectre des menaces bioterroristes. Cette stratégie renforce la capacité du Canada d'empêcher que des attaques bioterroristes surviennent et de les atténuer, tout en permettant au Canada de se préparer aux incidents biologiques, d'y réagir et de s'en relever. En poursuivant une vaste gamme d'initiatives de coopération destinées à empêcher que des terroristes acquièrent des matières biologiques, le Partenariat mondial représente un pilier important des efforts de prévention et de réduction du gouvernement.

Devant le risque élevé de prolifération biologique et de terrorisme, le PPM a consacré une attention et des ressources plus grandes à des programmes de non-prolifération biologique en 2006 et en 2007.

Progrès réalisés en 2006-2007

BIOSÛRETÉ ET BIOSÉCURITÉ

Comme il est indiqué dans les principes convenus à Kananaskis, une des meilleures façons d'empêcher une attaque de bioterrorisme serait de rendre plus difficile l'acquisition d'agents biologiques mortels par des terroristes. À cet égard, le PPM du Canada a élaboré une stratégie détaillée visant à améliorer la biosûreté et la biosécurité au sein des installations de l'ex-Union soviétique. Par cette stratégie, le Canada aide divers pays de l'ex-Union soviétique :

- à élaborer et à mettre en œuvre de normes pratiques et efficaces en matière de biosûreté et biosécurité;
- à contribuer à l'établissement d'associations nationales et régionales de biosécurité;
- à élaborer et donner une formation efficace sur la biosûreté et la biosécurité à mettre en place des mesures et du matériel renforcés de sécurité physique.

Ce sont surtout les gens, plus que les installations et le matériel, qui permettent d'assurer l'efficacité des mesures de biosûreté et de biosécurité. Le programme de non-prolifération biologique du Canada vise d'abord les gens, tout en favorisant des améliorations de sécurité physique.

Normes et lignes directrices

L'adoption et la mise en œuvre de lignes directrices nationales sur la biosûreté et la biosécurité sont essentielles pour élaborer des politiques, des programmes et des pratiques efficaces. Les lignes directrices servent aussi de documents techniques, fournissant des renseignements et des recommandations sur la conception, la construction et la mise en service des installations de confinement biologique, ce qui représente la première et la meilleure ligne de défense contre la fuite accidentelle ou le vol délibéré d'agents biologiques.

Le PPM du Canada encourage activement et aide des pays de l'ex-Union soviétique dans l'élaboration de normes et de lignes directrices modernes.



Le Canada appuie la modernisation ou l'établissement de normes et lignes directrices nationales ou régionales concernant la biosûreté et la biosécurité. Pour soutenir cet effort, il a traduit en russe ses Lignes directrices en matière de biosécurité en laboratoire ainsi que d'autres documents techniques.

Associations pour la biosécurité

Le Canada, qui s'est engagé à contribuer à l'établissement d'associations nationales ou régionales de biosécurité dans l'ex-Union soviétique, est convaincu que les efforts déployés afin de permettre à d'éminents scientifiques et praticiens de la région de se réunir régulièrement pour discuter des menaces existantes et naissantes, ainsi que des questions concernant la biosûreté, faciliteront la création d'une culture de biosûreté autonome.

Le Canada aide aussi des experts de l'ex-Union soviétique à devenir plus actifs et à s'intégrer davantage dans la communauté internationale de la biosécurité, notamment en facilitant l'établissement de contacts et de liens avec le Groupe de travail international sur la biosécurité, l'American Biological Safety Association (ABSA) (Association américaine de la biosécurité), l'ABSA Canada, l'Association européenne de biosécurité et le Groupe de travail international sur la biosécurité vétérinaire.

Formation en biosûreté et biosécurité

Depuis l'effondrement de l'Union soviétique, de nombreux laboratoires et instituts biologiques de l'ex-Union soviétique n'ont pas les ressources financières ou les connaissances requises pour fournir une formation moderne en biosûreté et biosécurité à leur personnel. Cette situation représente une menace sérieuse dans la mesure où une piètre formation augmente le risque d'accident biologique ou de comptabilité des matières, d'entreposage et de transport inadéquats d'agents pathogènes.

Pour relever ce défi, le PPM du Canada travaille avec des instituts et des scientifiques partout dans l'ex-Union soviétique pour renforcer la sensibilisation aux pratiques modernes et aux préoccupations liées à

la biosûreté et à la biosécurité. Une importante activité canadienne en cours dans ce secteur est l'établissement d'un centre de formation de l'Asie centrale sur la biosûreté et la biosécurité au sein du Centre scientifique kazakh pour la quarantaine et les maladies zoonotiques, à Almaty, au Kazakhstan.

Amélioration des installations

L'histoire laisse entendre que les terroristes biologiques sont généralement opportunistes et cherchent la source de pathogènes la plus accessible. À cet égard, les laboratoires de l'ex-Union soviétique qui ne sont pas adéquatement sécurisés représentent une cible de choix – un fait étayé par les nombreuses tentatives de cambriolage d'équipement biologique dans l'ex-Union soviétique signalées ces dernières années. Pour contribuer à remédier à la situation, le PPM du Canada a visité des instituts prioritaires en 2006 et a cerné les installations où il faut améliorer de toute urgence la biosûreté et la biosécurité. Bien qu'on ait établi que certaines installations n'ont besoin que de quelques améliorations et réparations mineures (p. ex. le renforcement du périmètre de sécurité), d'autres ont été jugées irréparables, auquel cas le Canada explore la possibilité de financer la construction d'installations nouvelles pour s'assurer que les agents pathogènes dangereux sont adéquatement sécurisés et entreposés.

RÉORIENTATION DE LA RECHERCHE BIOLOGIQUE

Outre la biosûreté et la biosécurité, le PPM soutient une vaste gamme de projets et d'initiatives de non-prolifération biologique, y compris des dizaines de projets visant à réorienter les anciens scientifiques de l'armement biologique. Jusqu'à maintenant, la plupart de ces activités ont été financées par la contribution du Canada au CIST et au CSTU.



Maureen Ellis, lauréate d'un prix d'excellence de l'ABSA pour l'ensemble de ses réalisations

PRIX D'EXCELLENCE POUR L'ENSEMBLE DES RÉALISATIONS

En 2006, la conseillère principale en biosûreté et biosécurité du Programme de partenariat mondial, M^{me} Maureen Ellis, a obtenu le prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations de l'American Biological Safety Association (ABSA) pour sa contribution remarquable à l'élaboration, à la promotion et à la mise en valeur des normes et des pratiques canadiennes en matière de sûreté biologique à l'échelle internationale. Le rôle clé que M^{me} Ellis joue dans l'équipe du Partenariat a permis de renforcer les programmes du Canada et d'offrir des conseils éclairés sur la meilleure façon de mener des activités associées à la non-prolifération biologique en Russie et dans l'ex-Union soviétique.

REGARD VERS L'AVENIR : LES PRIORITÉS DU CANADA POUR 2007-2008

Armes chimiques

Au Sommet du G8 de Saint-Pétersbourg, en 2006, le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, a annoncé le financement de nouveaux projets, notamment une contribution prévue de 100 millions de dollars pour la construction d'installations de destruction des armes chimiques en Russie. Alors que se terminent les travaux à Shchuch'ye, le Canada a entamé les préparatifs visant à apporter un soutien à l'usine de destruction des armes chimiques de Kizner. Comme les 2 millions d'obus entreposés à Kizner sont semblables à ceux de Shchuch'ye, le Canada fournira du matériel similaire pour les deux principales installations de Kizner. Le Canada mettra en œuvre les projets dans le cadre de son accord bilatéral avec la Russie.

Sous-marins nucléaires

Le Canada poursuivra les activités de démantèlement des sous-marins, conformément à une cinquième entente de mise en œuvre, dans le Nord-Ouest de la Russie, alors qu'il se tourne vers les sous-marins nucléaires dans l'Extrême-Orient russe, où une première entente de mise en œuvre devrait être établie en 2008.

Sécurité nucléaire

En raison de la menace pressante que fait planer la possibilité d'acquisition de matières nucléaires utilisables pour des fins militaires par des terroristes, le Canada concentrera de plus en plus ses activités bilatérales de sécurité nucléaire sur des projets d'amélioration de la sécurité matérielle des installations nucléaires russes. En 2007, le Canada aura terminé les projets visant à rendre deux installations nucléaires russes conformes aux normes internationales en matière de protection des matières nucléaires. Il entamera aussi de nouveaux projets à d'autres installations nucléaires russes.

Le Canada maintiendra un engagement ferme à l'égard des projets de sécurité radiologique et frontalière. Ces projets seront mis en œuvre par des tiers, tels que l'AIEA et les États-Unis, ce qui permettra de tirer profit de l'expertise et de l'expérience existantes en matière de gestion de projets. Le Canada continuera à suivre de près et à soutenir le programme d'élimination des 34 tonnes de plutonium de la Russie.

Réorientation des anciens scientifiques de l'armement

Le Canada continuera de travailler sur la dimension humaine de la non-prolifération en appuyant le CIST et le CSTU, qui offrent tous deux de l'emploi aux anciens scientifiques de l'armement, ainsi que de la formation, et qui s'occupent de commercialisation.



Visites de contrôle canadiennes

Non-prolifération biologique

Le Canada travaille en Asie centrale pour officialiser un partenariat visant à renforcer la biosûreté et la biosécurité. Parmi les projets en cours, il y a la conception d'un laboratoire de confinement biologique qui devrait être construit dans un pays de la région comme dépôt où regrouper des agents biologiques dangereux provenant des installations existantes de l'état. Les activités de non-prolifération biologique auxquelles le Canada pourrait apporter son concours comprennent la révision des normes et des lignes directrices, une vaste formation sur la biosûreté et la biosécurité à l'intention des principaux employés de laboratoire, le soutien en vue de l'établissement d'une association régionale de biosécurité pour l'Asie centrale ainsi que la construction d'un nouveau laboratoire biologique sécuritaire.

Engagement du Canada à l'égard du Partenariat mondial

L'examen permanent du contexte de sécurité internationale confirme que la possibilité que des armes de destruction massive et des matières connexes tombent entre les mains de terroristes constitue une menace grave pour le Canada et la communauté internationale. Le Partenariat mondial demeure la seule réponse multinationale qui a pour but de s'attaquer précisément à cette menace. Le Programme de partenariat mondial du Canada est examiné chaque année dans le but de vérifier sa pertinence par rapport à ces menaces et d'y apporter des ajustements au besoin.

Le Partenariat mondial en est maintenant à mi-parcours. Bien qu'on ait enregistré des progrès notables jusqu'à maintenant, il reste beaucoup à faire. Aussi, le Canada est déterminé à conserver un rôle de chef de file actif sur le plan de la politique et de la mise en œuvre des projets. Il poursuivra sa collaboration avec les autres partenaires pour faire fond sur les progrès accomplis et l'élan acquis et pour inciter tous les pays à tenir leurs promesses de contributions financières pour qu'elles donnent lieu à des activités concrètes. Le Canada continuera à faire en sorte que le Programme de partenariat mondial remplisse son important mandat dans le vaste programme de non-prolifération, de contrôle des armements, de désarmement et de lutte contre le terrorisme.



Réunion élargie du Groupe de travail sur le Partenariat mondial, février 2007, Berlin, Allemagne.

ANNONCE DU CANADA AU G8

Sommet du G8 de 2006
Le 17 juillet 2006
Saint Pétersbourg, Russie

Dans le cadre de l'engagement du Canada au Sommet du G8, le premier ministre Harper a annoncé une contribution de plus de 150 millions de dollars au titre du Programme de partenariat mondial pour un certain nombre de projets en Russie et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique visant à détruire et à sécuriser des armes et des matières de destruction massive.

Les mesures annoncées comprennent :

- une contribution prévue de 100 millions de dollars pour la construction d'usines de destruction d'armes chimiques en Russie;
- une contribution de 24 millions de dollars pour le démantèlement de trois sous-marins nucléaires dans le Nord-Ouest de la Russie, y compris pour l'enlèvement du combustible qu'ils contiennent. Cela portera à 9 le nombre de sous-marins démantelés à ce jour avec la coopération du Canada;
- l'intention du Canada de verser 20 millions de dollars annuellement pour améliorer les dispositifs de protection matérielle des installations nucléaires russes. Le Canada s'est entendu avec la Russie pour réaliser des projets dans 7 installations nucléaires russes et prévoit verser une contribution de 4 millions de dollars au Fonds de sécurité nucléaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour accroître la sécurité nucléaire et radiologique en Russie et dans d'autres pays de l'ex-Union soviétique;
- l'octroi de 4,3 millions de dollars pour 15 nouveaux projets de recherche, réalisés dans des instituts de recherche de Russie et d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Ces projets fourniront à d'anciens chercheurs du secteur de l'armement des possibilités d'emplois durables, à des fins pacifiques, et constituent un élément important du Partenariat mondial. En outre, ces projets de recherche pourraient mener à de nouvelles découvertes et à des technologies mutuellement avantageuses sur le plan scientifique et commercial.

GOVERNANCE ET SUIVI DES PROGRÈS



Les visites de contrôle sont essentielles à la gestion de projet

Le fonctionnement du Programme de partenariat mondial du Canada, qui bénéficie d'apports gouvernementaux et non gouvernementaux, repose sur un cadre juridique général ainsi que sur une gestion de projets et une responsabilité financière rigoureuses.

À l'échelle nationale, le Programme de partenariat mondial met à contribution l'ensemble du gouvernement, dont plus d'une vingtaine de ministères et organismes fédéraux. Les hauts responsables du Groupe consultatif interministériel sur le Partenariat mondial assurent une surveillance et la prestation de conseils généraux en matière de politique, alors que le Groupe consultatif sur les sciences, la technologie et le commerce veille à ce que les projets sur la réorientation des anciens scientifiques de l'armement reflètent les intérêts et les besoins prioritaires du Canada en recherche et développement.

CADRE JURIDIQUE

Pour pouvoir fonctionner efficacement et contrôler les risques, on a mis en place un cadre juridique général. L'accord bilatéral entre le Canada et la Russie sur la coopération relative à la destruction des armes chimiques, au démantèlement de sous-marins nucléaires déclassés et à la protection matérielle, au contrôle et au dénombrement des matières nucléaires et radioactives est un accord-cadre qui garantit que la coopération satisfait aux exigences juridiques et politiques du Canada, y compris celles concernant la sécurité et la protection de l'environnement. L'Accord contient des dispositions sévères en matière de surveillance, d'accès, de transparence, d'imposition de taxes, de responsabilité et de droits de propriété intellectuelle. Sur le plan du fonctionnement, de nombreux projets ont leur propre accord ou entente de mise en œuvre. On peut également avoir recours à d'autres modes d'exécution, dont des accords multilatéraux, des accords bilatéraux avec d'autres pays et des ententes avec des tiers.

GOVERNANCE ET PROBITÉ

Un ensemble complet de politiques, de cadres et d'examen a été mis en place pour faire en sorte, d'une part, que l'intégrité du PPM soit préservé et, d'autre part, que les plus hautes normes en matière de gestion de projets, de gestion et de responsabilisation soient respectées et qu'elles soient à la base du maintien, par le Canada, de sa fonction de chef de file du Partenariat mondial.



Drapeaux des principaux contributeurs à Shchuch'ye

GESTION DES PROJETS ET DES RISQUES

Les mesures adoptées dans le cadre du Programme sont guidées par le Cadre de gestion et de responsabilisation, par un cadre de gestion de projets qui a été élaboré précisément pour le PPM et qui correspond à une méthode d'exécution de projets répondant aux normes de l'industrie, ainsi que par un Cadre de vérification axé sur les risques (CVAR) et un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) qui sont conformes aux directives du Conseil du Trésor. Ces outils permettent de mesurer, d'évaluer et de présenter des rapports de rendement. Des registres des risques tenus, tant au niveau des projets qu'au niveau du programme, intègrent la gestion des risques aux stratégies et aux méthodes de mise en œuvre et déterminent des stratégies d'atténuation. Ensemble, ces instruments constituent un cadre de gestion de projets complet pour le Programme.

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

Une responsabilité financière stricte accompagne toutes les activités relatives au PPM. Toutes les dépenses et tous les engagements sont soumis aux normes et aux pratiques de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du gouvernement du Canada et à ses règlements et politiques connexes, et se font dans un cadre de gestion financière rigoureux qui met l'accent sur le contrôle interne, la diligence raisonnable et une gestion budgétaire prudente. Pour gérer les risques financiers, les fonds sont versés seulement après avoir vérifié que le travail a été accompli correctement et selon les modalités de l'accord original.

Des rapports détaillés sur la mise en œuvre des projets sont présentés, tous les semestres, au Conseil du Trésor et, tous les ans, au Parlement. Les résultats relatifs au PPM sont pris en compte dans les rapports annuels du MAECI sur les plans et les priorités, ainsi que sur le rendement.

VÉRIFICATIONS ET ÉVALUATIONS

La vérification et l'évaluation font partie intégrante des activités du Programme. Au rapport de vérification interne réalisé en 2005 vient s'ajouter une vérification de suivi pour évaluer la mise en œuvre des recommandations. Une évaluation formative externe a conclu que le PPM a atteint ou dépassé les attentes dans tous les domaines. Elle a qualifié le PPM de programme efficace et dynamique et a indiqué que « le PPM s'est forgé une bonne réputation parmi ses partenaires internationaux pour sa prestation de programme rapide, pragmatique et de grande qualité ». Des vérifications et des évaluations sont aussi menées au niveau des projets. Les évaluations du deuxième principal bâtiment de destruction, qui est un projet du volet de destruction des armes chimiques, ainsi que du programme de démantèlement des sous-marins nucléaires ont été positives. On procède actuellement à des préparatifs en vue d'un certain nombre de vérifications et d'évaluations pour le prochain exercice financier. Ces examens externes renforcent les fondements et la crédibilité du Programme et contribuent à son essor.

PARTENARIATS

Une des caractéristiques essentielles du Partenariat mondial est l'établissement de partenariats à tous les niveaux. À l'initiative lancée par le G8 au Sommet de 2002 à Kananaskis, se sont maintenant ajoutés plus d'une douzaine de pays, qui fournissent des fonds et qui sont engagés dans des projets. D'autre part, le cercle des bénéficiaires s'est élargi et comprend l'Ukraine, les pays d'Asie centrale et le Caucase, qui participent à diverses activités.

Le Partenariat mondial a mûri. Depuis sa création, il a évolué au point de devenir un projet de coopération multilatérale unique qui vise à lutter contre des menaces communes à la sécurité nationale et internationale. Il est devenu un véritable partenariat dans lequel des pays collaborent à des projets dans tous les secteurs, comme nous l'avons indiqué dans le présent rapport. Par exemple, 14 pays ont travaillé à la destruction des armes chimiques à Shchuch'ye, et de nombreux se sont greffés à l'accord bilatéral entre le Royaume-Uni et la Russie, ce qui est un moyen efficace pour maximiser la participation. Le Canada s'est associé aux États-Unis pour améliorer la sécurité des frontières, la sécurisation des générateurs thermoélectriques radio-isotopiques (GTR) et la destruction de sous-marins nucléaires.

Le Groupe de travail sur le Partenariat mondial (GTPM), sous la direction du président actuel du G8, réunit régulièrement tous les 23 participants du Partenariat pour examiner la mise en œuvre des projets,



Visites de contrôle canadiennes

coordonner les activités, mettre en commun leur expérience et dégager des possibilités de coopération. Le Groupe prépare également le rapport annuel à l'intention des dirigeants du G8 afin de les tenir au courant des progrès. Fidèle à son rôle de chef de file, le Canada a encouragé à mi-parcours du Partenariat mondial, un examen pour évaluer le passé, tracer la voie pour l'avenir, maintenir l'élan et réitérer l'engagement ferme de tous les membres de réaliser les buts du Partenariat. Des renseignements plus détaillés sur les activités de chacun des pays membres du Partenariat se trouvent dans le Rapport sur le partenariat mondial du G8 à l'adresse suivante : (<http://www.g7.utoronto.ca/francais/2006stpetersbourg/parteneriat-annexe.pdf>).

De plus, un certain nombre de groupes ont été mis sur pied pour faciliter la coordination dans des domaines précis. Ces groupes s'avèrent des mécanismes utiles à la consultation et à la coordination, tout en permettant d'éviter des chevauchements, de combler des lacunes et de mettre en commun des expériences et des pratiques exemplaires.

Cette coopération non seulement crée et renforce des liens et contribue à une mise en œuvre plus efficace des projets, mais aussi démontre la détermination collective des participants à s'engager activement dans la lutte contre cette grave menace qui pèse sur la sécurité nationale et internationale. Le Partenariat mondial représente un élément important de la relation bilatérale globale du Canada avec la Fédération de Russie, relation dans laquelle le Canada est félicité pour ses efforts exemplaires, et cité en modèle.



Visites de contrôle canadiennes

RÉSUMÉ DES DÉPENSES

PROGRAMME DE PARTENARIAT MONDIAL – DÉPENSES RÉELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	Total
Dépenses directes par secteur de programme du PPM					
Destruction des armes chimiques					
Projet de chemin de fer (Shchuch'ye)	4 000,0	–	20 000,0	9 000,0	33 000,0
Projets d'infrastructure (Shchuch'ye)	–	250,0	3 000,0	6 000,0	9 250,0
Édifice de destruction 2 (Shchuch'ye)	–	–	33 749,4	20 858,9	54 608,3
Soutien à la sensibilisation	–	120,4	127,5	129,4	377,3
Surveillance et administration du projet	40,6	85,2	192,7	237,0	555,5
Total partiel : Destruction des armes chimiques	4 040,6	455,6	57 069,6	36 225,2	97 791,0
Démantèlement des sous-marins nucléaires					
Projet de démantèlement des sous-marins nucléaires	–	9 457,7	29 218,0	26 981,5	65 657,2
PEDS de la BERD	32 000,0	–	–	–	32 000,0
Surveillance et administration du projet	25,1	1 191,3	1 531,2	1 715,8	4 463,4
Total partiel : Démantèlement des sous-marins nucléaires	32 025,1	10 649,0	30 749,2	28 697,3	102 120,6
Réorientation des anciens scientifiques de l'armement					
Centre international des sciences et de la technologie (CIST)	18 471,5	3 310,1	1 586,9	16 518,2	39 886,7
Centre des sciences et de la technologie en Ukraine (CSTU)	–	–	–	562,3	562,3
Surveillance et administration du projet	7,8	233,9	327,7	519,8	1 089,2
Total partiel : Réorientation des anciens scientifiques de l'armement	18 479,3	3 544,0	1 914,6	17 600,3	41 538,2
Sécurité nucléaire et radiologique					
Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA	2 983,5	1 016,5	65,0	3 815,4	7 880,4
Arrêt d'un réacteur nucléaire (Zheleznogorsk)	–	9 000,0	–	–	9 000,0
Générateurs thermoélectriques radio-isotopiques	–	–	554,3	467,5	1 021,8
Global Threat Reduction Initiative (GTRI)	–	–	–	2 000,0	2 000,0
Amélioration de la protection physique	–	–	40,1	5 706,3	5 746,4
Surveillance et administration du projet	64,2	187,3	581,9	1 893,0	2 726,4
Total partiel : Sécurité nucléaire et radiologique	3 047,7	10 203,8	1 241,3	13 882,2	28 375,0
Non-prolifération biologique*					
Biosûreté et Biosécurité	–	80,5	117,2	62,1	259,8
Administration du programme	12,3	17,5	105,5	210,8	346,1
Total partiel : Non-prolifération biologique	12,3	98,0	222,7	272,9	605,9
Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl	–	–	–	8 000,0	8 000,0
Coûts opérationnels	2 045,1	2 349,9	2 774,6	2 801,9	9 971,5
Total des dépenses directes (dépenses du PPM)	59 650,1	27 300,3	93 972,0	107 479,8	288 402,2
Dépenses indirectes financées par le PPM					
Vérification et évaluation	–	250,0	750,0	120,0	1 120,0
Coûts opérationnels indirects**	2 330,0	2 733,7	2 261,2	3 282,7	7 324,9
Total des dépenses indirectes financées par le PPM	2 330,0	2 983,7	3 011,2	3 402,7	8 444,9
Total du financement des activités du PPM	61 980,1	30 284,0	96 983,2	110 882,5	296 847,1

* Les coûts directs associés aux activités de non-prolifération biologique entreprises dans le cadre du CIST et du CSTU sont indiqués sous le programme de réorientation des anciens scientifiques de l'armement.

** Comprend les coûts associés au bureau du PPM à Moscou; les dépenses des années antérieures ont été légèrement rajustées.

RAPPORT SUR LE PARTENARIAT MONDIAL DU G8, SAINT-PÉTERSBOURG, LE 16 JUILLET 2006

Nous réaffirmons notre engagement à l'égard du Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, tel qu'il figure dans les documents issus du Sommet du G8 tenu à Kananaskis en 2002.

Depuis 2002, le Partenariat mondial est devenu une initiative internationale de grande ampleur qui a contribué à l'accroissement de la sécurité et de la stabilité dans le monde. Quatorze États y ont maintenant adhéré. Nous demeurons ouverts à un élargissement du Partenariat à d'autres pays bénéficiaires, y compris ceux de la Communauté des États indépendants et aux pays donateurs qui soutiennent les documents de Kananaskis.

Au cours de l'année écoulée, il y a eu une progression soutenue dans la transformation des engagements initiaux en projets et activités. Cela dit, nous reconnaissons également que tous les participants doivent en faire davantage pour rendre la coopération plus efficace en vue de la réalisation des objectifs du Partenariat.

La destruction des armes chimiques, le démantèlement des sous-marins nucléaires mis hors service, le recrutement d'anciens chercheurs du secteur de l'armement et l'élimination des matières fissiles ont été placés au rang des priorités à Kananaskis. La Fédération de Russie considère que les deux premiers de ces domaines de coopération sont d'une importance capitale pour la mise en œuvre des projets du Partenariat sur son territoire.

Nous réaffirmons notre engagement à réunir jusqu'à 20 milliards de dollars d'ici 2012 pour soutenir les projets menés dans le cadre de cette initiative, initialement en Russie.

I. PROGRÈS PRATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT MONDIAL

Destruction des armes chimiques

Il a été reconnu à Kananaskis que, pour éliminer ses stocks d'armes chimiques et respecter ainsi ses obligations aux termes de la Convention sur les armes chimiques, la Russie a absolument besoin d'une aide internationale pour la construction des installations nécessaires à cette fin. La Russie a considérablement augmenté son propre financement du programme de destruction de ces armes sur son territoire, mais elle souligne aussi l'importance de l'aide étrangère pour accélérer la mise en œuvre de ce programme.

Deux installations de destruction d'armes chimiques ont été construites. Celle de Gornyy, qui a fonctionné de 2002 à 2005, a détruit toutes les armes qui y étaient stockées. L'Allemagne, l'Union européenne, les Pays-Bas, la Finlande et la Pologne ont contribué à ce processus. Celle de Kambarka, devenue opérationnelle à la fin de décembre 2005, a été construite avec l'aide de l'Allemagne, de l'Union européenne, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Suède et de la Finlande.

Les travaux de construction à l'installation de Shchuch'ye ont progressé, avec le soutien des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, de l'Italie, de la Suisse, de la République tchèque, de l'Union européenne, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède, de la Nouvelle-Zélande, de l'Irlande et de la Belgique. Cette installation devrait être opérationnelle en 2008. La France prévoit contribuer financièrement au processus de destruction des armes chimiques en Russie, d'abord à Shchuch'ye, après la ratification de l'accord bilatéral du 14 février 2006.

L'Italie contribuera à la construction de l'installation de Potchep. L'Allemagne est disposée à participer à la construction de celle de Leonidovka; un échange de notes verbales est d'ailleurs en cours à cet égard. Enfin, la Grande-Bretagne et le Canada envisagent une aide pour l'installation de Kizner.

Le Canada, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Finlande et la Suisse financent par ailleurs des centres d'information publics dans les environs de certaines de ces installations.

Démantèlement des sous-marins nucléaires et travaux connexes

Le démantèlement des sous-marins nucléaires déclassés par la Marine russe est une autre priorité établie à Kananaskis. Il s'agit d'une activité complexe comportant le transport des sous-marins, le retrait de leur combustible, leur démantèlement ainsi que l'entreposage sécuritaire des compartiments de réacteur.

Des progrès substantiels ont été faits depuis 2002. En effet, 61 sous-marins ont été démantelés à ce jour, dont 17 avec l'aide des États-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, du Japon et de la Norvège. Les activités se sont surtout déroulées dans le Nord-Ouest de la Russie, mais il y en a eu également dans l'Extrême Orient russe.

Outre le démantèlement des sous-marins, les projets du Partenariat mondial portent aussi sur la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la sécurisation des matières nucléaires afférentes. Figurent parmi les projets clés en cours :

- la construction, avec le concours financier de l'Allemagne, d'une installation pour l'entreposage à long terme de 150 compartiments de réacteur dans la baie de Sayda (la mise en service de la première section de cette installation se fera le 18 juillet 2006);
- la remise en état de l'installation de stockage du combustible irradié dans la baie Andreïev, grâce à l'aide financière du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suède;
- le réoutillage de l'incinérateur de déchets nucléaires au chantier Zvezdochka, financé par la France;
- un navire polyvalent pour le transport des matières nucléaires (et matières connexes), financé par l'Italie;

- une installation de stockage du combustible irradié, à la base d'Atomflot, Mourmansk, financée par le Royaume-Uni. Pour sa part, le Canada a contribué financièrement à l'amélioration de l'environnement à Zvezdochka.

Les parties continuent de recourir avec succès à l'Accord-cadre sur le Programme multilatéral environnemental dans le domaine nucléaire en Fédération de Russie, lequel a permis la mise en œuvre de la « fenêtre nucléaire » du Partenariat environnemental de la dimension septentrionale (NDEP). Cette fenêtre comporte plusieurs projets nucléaires multilatéraux et bilatéraux, comme des programmes de remise en état à Gremikha, financés par la France, le NDEP et l'Union européenne.

Au 1^{er} décembre 2005, les parties avaient accumulé 70 114 000 euros pour la « fenêtre nucléaire » du NDEP. À ce jour, trois contrats ont été conclus, pour la somme de 19,1 millions d'euros. Les parties prévoient investir jusqu'à 150 millions d'euros dans ce programme d'ici la fin de 2008.

Élimination des matières fissiles

En 2000, les États-Unis et la Fédération de Russie ont convenu que chacun allait convertir en des formes non militaires 34 tonnes de plutonium de qualité militaire dont ils ont déclaré ne plus avoir besoin pour leurs programmes de défense. Comme plusieurs pays ont mis des fonds de côté à cette fin, il est à espérer que les questions en suspens seront réglées, de manière que cette importante activité puisse démarrer.

Les États-Unis et la Russie ont aussi convenu d'une approche commune pour régler la question de la limitation de la responsabilité, qui contribuera à ancrer ce programme et d'autres projets sur une assise solide à long terme.

Emploi des anciens scientifiques de l'armement

Depuis 2002, les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon ainsi que d'autres pays ont financé au-delà de 1 400 projets de recherche auxquels ont participé plus de 17 000 anciens scientifiques de l'armement, par l'entremise du Centre international des sciences et de la technologie (CIST), situé en Russie, et du Centre des sciences et de la technologie de l'Ukraine (CSTU). Au cours de l'année à venir, les États parties bailleurs de fonds analyseront les activités et les mesures susceptibles d'améliorer encore davantage l'efficacité des deux Centres.

Autres domaines de coopération

Protection physique des matières nucléaires

La Déclaration de Gleneagles et le Plan d'action de Sea Island sur la non-prolifération soulignent l'importance que le G8 accorde à la protection des matières, de l'équipement et de la technologie nucléaires, ainsi que des sources radioactives.

Plusieurs donateurs, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada, la Norvège et l'Union européenne, ont établi des programmes de collaboration avec la Russie et l'Ukraine pour renforcer la protection physique et la gestion des matières nucléaires.

Par ailleurs, la collaboration entre les pays contribuant à la protection des sources radiologiques s'est intensifiée. Plusieurs donateurs, notamment les États-Unis, la Norvège, le Danemark, la Nordic Environmental Finance Corporation, l'Allemagne, le Canada et la France appuient le démantèlement, le stockage et le remplacement de quelque 700 générateurs thermoélectriques radio-isotopiques (GTR) très radioactifs qui servaient à alimenter les phares russes. Avec l'aide du Canada, un « Plan directeur d'élimination des GTR » pour la Russie est en cours d'élaboration, et des efforts sont faits pour accroître la coordination entre les pays participants.

Les pays membres du Partenariat mondial collaborent aussi dans d'autres domaines importants. Par exemple, les États-Unis coopèrent avec la Russie et l'Ukraine au démantèlement de systèmes d'armements stratégiques et au renforcement de la sécurité du transport et du stockage des armes. Plusieurs membres du Partenariat mondial mettent aussi en œuvre des projets relatifs à la biosécurité.

Avec le soutien financier de plusieurs autres pays, les États-Unis et la Russie construisent ensemble des centrales à combustible fossile qui, une fois en service, permettront la fermeture définitive des trois réacteurs russes produisant encore du plutonium de qualité militaire. Le Canada, la Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande apportent aussi une contribution financière à ces projets.

En Ukraine, une nouvelle étape vers la sûreté nucléaire a été franchie, avec le réapprovisionnement du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, ce qui permettra l'achèvement du nouveau sarcophage. Plusieurs donateurs participent en Ukraine à des projets qui visent à améliorer les systèmes de contrôle des exportations et la sécurité à la frontière, dans le but de prévenir le trafic transfrontalier d'armes de destruction massive.

II. LES PAYS PARTICIPANT AU PARTENARIAT MONDIAL NOTENT LES RÉALISATIONS CI-APRÈS AU CHAPITRE DE LA MISE EN ŒUVRE

Coordination et transparence : Le rythme rapide des interactions ainsi que la multiplication des projets et autres activités exigent un haut degré de coopération, de coordination et de transparence. Cela a mené à la création de diverses structures informelles entre la Russie et chaque donateur ou groupe de donateurs oeuvrant dans le même domaine. Ainsi, des groupes sont en place pour faciliter la coordination des projets visant le démantèlement des sous-marins nucléaires dans la baie Andreïev et le village de Gremikha, l'élimination des GTR, ainsi que la construction d'une installation de destruction des armes chimiques à Shchuch'ye. Cette pratique peut servir de modèle pour d'autres activités.

Une consultation et une coordination étroites ainsi que l'échange d'informations sur les activités en cours et prévues contribuent à améliorer les projets, à réduire les chevauchements et les lacunes, et à permettre l'utilisation optimale des ressources de chaque pays.

Questions juridiques : Le cadre juridique du Partenariat mondial a continué de s'étendre. Depuis l'an dernier, la Russie et la France ont conclu un accord bilatéral concernant la destruction des armes chimiques. Trois autres accords portant sur le démantèlement des sous-marins nucléaires ont aussi été signés avec la France, le Japon et la BERD. En outre, la pratique voulant qu'un tiers pays ou une tierce organisation utilise un accord bilatéral déjà conclu avec un autre donateur s'est révélée utile.

Accès : Les partenaires mettent tout en œuvre pour régler le plus rapidement possible les problèmes d'accès, dans le respect des lois et des accords bilatéraux de la Russie. Bon nombre de ces difficultés ont été levées grâce à la coopération des autorités russes et du personnel sur place. Les parties conviennent de poursuivre leur travail à cet égard, dans un esprit de coopération et de partage, en gardant à l'esprit les objectifs communs du Partenariat mondial.

Fiscalité : En 2006, le gouvernement de la Fédération de Russie a modifié sa législation interne afin d'améliorer le système des exemptions fiscales accordées aux organisations recevant une aide étrangère pour l'élimination des armes de destruction massive.

III. LES PAYS MEMBRES DU PARTENARIAT MONDIAL POURSUIVront LES OBJECTIFS SUIVANTS

Financement : Il est capital, pour le succès du Partenariat, que tous les participants continuent à traduire leurs promesses de financement en activités concrètes. Les partenaires se réjouissent du fait que la Russie ait augmenté sa propre contribution financière au Partenariat mondial depuis le lancement de cette initiative. La Russie a déjà consacré plus d'un milliard de dollars à la destruction des armes chimiques, et près de 220 millions de dollars au démantèlement des sous-marins nucléaires. Les partenaires reconnaissent que la prestation d'une aide prévisible, coordonnée, ciblée et efficace est un des facteurs essentiels à la réussite d'un projet.

Priorités : Il reste encore beaucoup de travail à faire pour mener à bien, d'ici 2012, les programmes en cours axés sur toutes les priorités établies à Kananaskis. Les pays participant au Partenariat mondial s'entendent sur la nécessité de prendre en compte plus largement la totalité de ces priorités. Ils reconnaissent que l'aide financière dont la Fédération de Russie a besoin pour la destruction de ses armes chimiques concerne surtout la période 2006-2009. Ils prennent note du fait que certains partenaires souhaiteraient étendre à l'Extrême-Orient de la Fédération de Russie la coopération menée jusqu'à maintenant dans le domaine du démantèlement des sous-marins nucléaires.

Élargissement du Partenariat mondial : Le Partenariat mondial est ouvert à un élargissement, comme le prévoient les documents de Kananaskis. Tout en tenant compte de la priorité accordée actuellement aux projets réalisés en Russie, nous continuons d'examiner l'admissibilité d'autres pays au Partenariat, y compris ceux de la Communauté des États indépendants. En l'occurrence, les pays candidats doivent confirmer officiellement qu'ils sont prêts à remplir les conditions fixées dans les documents de Kananaskis, et donner des informations précises sur les projets pour lesquels ils souhaitent obtenir l'aide du Partenariat mondial. Le travail se poursuivra à cet égard.

Groupe de travail du Partenariat mondial : Sachant qu'il faut porter une attention constante aux problèmes précis de la mise en œuvre, et connaissant la valeur des échanges réguliers entre les participants, le Groupe de travail du Partenariat mondial continuera de servir de tribune pour le recensement et le règlement des problèmes qui se posent. Le Groupe, qui réunit tous les pays participant au Partenariat mondial, qu'ils appartiennent ou non au G8, continuera aussi de servir de plate-forme pour l'échange d'informations et de pratiques exemplaires.

Presque à mi-chemin de la durée de vie prévue du Partenariat mondial, il convient d'en faire une évaluation qualitative et quantitative impartiale, afin d'avoir une idée claire de ce qu'il reste à faire. Une telle évaluation peut aider chaque pays à mieux définir sa participation, et à profiter des compétences qui ont été développées. Le Groupe de travail du Partenariat mondial entend procéder à cette évaluation au cours de l'année à venir. Les pays bénéficiaires et les pays donateurs accueillent favorablement cette initiative guidée par les objectifs centraux des engagements souscrits à Kananaskis.

SIGLES ET ACRONYMES

ABSA	American Biological Safety Association (Association américaine de la biosûreté)	FSN	Fonds de sécurité nucléaire
ACDI	Agence canadienne de développement international	GTPM	Groupe de travail sur le Partenariat mondial
ADM	Armes de destruction massive	GTR	Générateur thermoélectrique radio-isotopique
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique	GTRI	Global Threat Reduction Initiative (Initiative de réduction de la menace mondiale)
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	IDAC	Installation de destruction d'armes chimiques
CAC	Convention sur les armes chimiques	MAECI	Affaires étrangères et Commerce international Canada
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats	NDEP	Partenariat environnemental de la dimension septentrionale
CIST	Centre international des sciences et de la technologie	OIAC	Organisation pour l'interdiction des armes chimiques
CNI	Combustible nucléaire irradié	OMS	Organisation mondiale de la santé
CSTU	Centre des sciences et de la technologie en Ukraine	PEDS	Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la dimension septentrionale
CVAR	Cadre de vérification axé sur les risques	PPM	Programme de partenariat mondial
DOE	Department of Energy (département américain de l'Énergie)	UHE	Uranium hautement enrichi